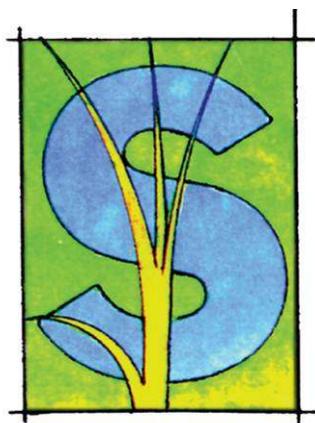


Contrat de Rivière Sambre & Affluents asbl

# RAPPORT D'ACTIVITES 2010



Contrat de Rivière Sambre & Affluents asbl

Rue de Villers 227, 6010 Couillet

Tél. : 071/600.230 – Fax. : 071/600.231

Courriel : [info@crsambre.be](mailto:info@crsambre.be)

Site web : [www.crsambre.be](http://www.crsambre.be)

---

Le présent rapport d'activité a été  
approuvé par l'AG du 02 mars 2011

---



## Table des matières

I. Etat d'avancement général des missions en 2010.....	3
I. 1. Etat d'avancement général.....	3
I. 1.1.) Mission d'élaboration et de mise en place de la nouvelle structure du Contrat de Rivière Sambre & Affluents .....	3
I. 1.2.) Description de la nouvelle Cellule de Coordination .....	6
I. 2. Missions générales de sensibilisation.....	9
I. 2.1.) Le site Internet .....	9
II. Les actions .....	10
III. Inventaires .....	11
IV. Sensibilisation .....	11
V. Les Groupes de Travail.....	12
VI. Les réunions.....	12
VI. 1. Assemblée Générale .....	12
VI. 2. Conseil d'Administration .....	13
VI. 3. Réunions Diverses .....	13
VII. Synthèse des points positifs et négatifs observés au cours de l'année 2010 .....	14
VII. 1. Synthèse des points positifs.....	14
VII. 2. Synthèse des points négatifs .....	14
VII. 3. Solutions préconisées par le Comité de Rivière et objectifs pour 2011 .....	15
VIII. Le relevé des dépenses effectuées pendant l'année 2010 .....	16
VIII. 1. Les frais de personnel .....	16
VIII. 2. Les frais de déplacements .....	16
VIII. 3. Les frais de fonctionnement .....	16
IX. Annexes .....	17



# I. Etat d'avancement général des missions en 2010

## I. 1. Etat d'avancement général

### I. 1.1.) Mission d'élaboration et de mise en place de la nouvelle structure du Contrat de Rivière Sambre & Affluents

a) *Historique de la relance de la structure en accord avec l'AGW du 13 novembre 2008*

#### ANNEE 2009

Le Gouvernement wallon, en sa séance du 13 novembre 2008, a adopté définitivement le projet d'Arrêté modifiant le livre II du Code de l'eau relatif aux Contrats de Rivière. Cet Arrêté est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2009, abrogeant par la même occasion la Circulaire ministérielle de 2001 qui régissait jusque-là le fonctionnement et la gestion des Contrats de Rivière de Wallonie.

L'application de cet Arrêté a impulsé la constitution d'une asbl unique pilotant à l'échelle du sous-bassin hydrographique la structure du Contrat de Rivière Sambre & Affluents, succédant aux missions précédentes d'encadrement par l'intercommunale IGRETEC et par l'asbl IDEF. C'est dans ce cadre-là que plusieurs membres des structures préexistantes (*Contrat de Rivière Sambre & Affluents* et *Ry de Fosses-Basse Sambre*) se sont associés durant l'année 2009 pour mettre sur pied la nouvelle structure. Par application de ce nouveau cadre législatif, un nouveau système de calcul des subsides a été développé par la concertation entre le SPW, Monsieur Lalière faisant l'apport de sa longue expérience de pilotage d'un Contrat de Rivière et le Cabinet de l'Echevinat de l'Environnement de la ville de Charleroi assurant la présidence préalable et pressentie de la structure. Ceux-ci ont appuyés leurs calculs sur base des subsides régionaux, cherchant à appliquer la proportion réglementaire des 30% Communes/Provinces, 70% SPW. Le calcul des quotes-parts communales repose selon leurs travaux et désormais sur 3 critères :

Habitants \ 1 point = 500 EUR	
de 0 à 10.000	1 Pt
de 10.000 à 20.000	2 Pts
de 20.000 à 30.000	4 Pts
de 30.000 à 50.000	6 Pts
de 50.000 à 100.000	8 Pts
de 100.000 à 200.000	10 Pts
> 200.000 habitants	20 Pts

*Tableau : paliers d'attribution des points pour le calcul de la partie de la quote-part communale relative à sa population.*

- A : une participation minimale de 100 EUR

- B : une participation fonction du nombre d'habitants selon des paliers définis (voir tableau ci à gauche)

- C : une participation forfaitaire de 400 EUR en fonction de la présence de bords de Sambre ou du canal sur le territoire communal

Afin de poser les premiers jalons d'une dynamique de réseau, une première réunion a été provoquée le 26 mai 2009 à la Maison Communale Annexe de Ransart, à laquelle a été convié l'ensemble des partenaires (Le Service Public de Wallonie en ses différentes Directions et Départements, les Provinces de Namur et du Hainaut, les Communes du bassin, les représentants du monde associatif et du secteur privé) potentiellement constitutifs de la nouvelle structure.

L'ordre du jour de cette réunion était :

- Présentation du nouvel Arrêté du Gouvernement Wallon, modifiant le Livre II du Code de l'Environnement contenant le Code de l'Eau, relatif aux Contrats de Rivière et exposé des dispositions relatives à la création d'une asbl ;
- Proposition relative aux principes d'adhésion à la future asbl ;
- Mise en place d'un planning de travail ;
- Questions-réponses.



Suite à cette réunion, plusieurs démarches permettant de poursuivre l'avancement de la relance ont été décidées et appliquées :

- Elaboration de l'acte constitutif de l'asbl sous la forme d'un écrit reprenant les statuts de l'association, signé par tous les membres fondateur ;
- Soumission de ces statuts à l'approbation des différents Conseils communaux (courrier du 19 juin 2009) ;
- Proposition du montant des quotes-parts communales d'affiliation à la nouvelle asbl telles que définies en annexe du courrier daté du 19 juin 2009 ;
- Désignation par les Communes d'un membre effectif et d'un membre suppléant les représentant à l'Assemblée Générale de la nouvelle asbl.

Ces démarches ont été portées par l'Echevinat de la propreté, de l'Environnement et de l'Ecologie urbaine de la ville de Charleroi, par le SPW, et par d'autres acteurs jouant des rôles clefs dans les anciennes structures tels que Monsieur Christian Lalière et Monsieur Pierre Ska.

### **ANNEE 2010**

Au terme des différentes propositions, sollicitations et retours de courriers, la composition de la nouvelle structure naissante au début de l'année 2010, au niveau communal, se détaille comme suit :

Sur les 36 Communes composant le sous-bassin hydrographique de la Sambre ;

- 29 Communes adhèrent pleinement au Contrat de Rivière Sambre & Affluents par réponse favorable au courrier du 19 juin 2009 ;
- 5 Communes souhaitent ne pas y adhérer (Namur, La Bruyère, Philippeville, Estinnes et Chimay) ;
- 2 Communes de la Sambre centrale se heurtent au paiement de la nouvelle quote-part.

La représentation des différents protagonistes au sein du Conseil d'Administration (18 sièges) est proposée selon trois groupes, chacun devant être composé de 6 membres effectifs conformément à la réglementation :

- Groupe 1 : les Agents du Service Public de Wallonie définis par les Directions Générales Opérationnelles ;
- Groupe 2 : les représentants des Associations ;
- Groupe 3 : les représentants des Communes et Provinces (basé sur les anciens groupes de travail) :
  - o Représentant de la Haute Sambre ;
  - o Représentant de la Sambre centrale ;
  - o Représentant de la Basse-Sambre ;
  - o Représentant de l'Eau d'Heure ;
  - o Représentant de la Province ;
  - o Représentant de la ville de Charleroi (situation géographique centrale dans le sous-bassin, concernée par les 4 bassins repris ci-dessus et rôle important de promoteur du projet).

### **Assemblée Générale Constituante du 21 juin 2010 (voir annexe 1) :**

Le courrier d'invitation à l'assemblée générale laissait la possibilité à chaque représentant de se proposer en tant que Candidat administrateur.

Ordre du jour de l'assemblée :

- Approbation des statuts de l'asbl ;
- Désignation des administrateurs ;
- Planning de 2010.



Composition du Conseil d'administration après la désignation par le Comité de Rivière (assemblée générale) :

Pour le Service Public de Wallonie	Pour le monde associatif	Pour les Villes & Provinces
<i>Effectif / Suppléant</i>	<i>Effectif / Suppléant</i>	<i>Effectif / Suppléant</i>
Mr Baix Philippe	Mr Lalière / Mr Marchal	Mr Eyenga
Mr Bougard Grégoire	Mr Mercier / Mr Buchet	Mr Vraie
Mr Montois Roland	Mr Durviaux / Mr Demoitié	Mme Cattalini / Mr Lemmens
Mr Nicodème Louis	Mr Ska /	Mr Plume
Mr Petiau Louis-Michel	Mme Cabaraux / Mr Michaux	Mme Attout-Berny / Mr Debon
Mr Smoos Augustin	Mr Body / Mr Dumont	Mr Reymaekers

Eu égard au redémarrage à la mi-2010, il a été décidé lors de cette AG qu'un courrier serait adressé aux Communes leur laissant le choix de contribuer à la structure à hauteur de 50% ou 100% de leur quote-part (courrier du 15 juillet 2010).

Suite au bon déroulement de cette assemblée constituante, le premier Conseil d'Administration a été directement réuni, pour permettre la désignation du Président, du Vice-Président, du Secrétaire et du Trésorier.

#### Conseil d'Administration du 21 juin 2010 (voir annexe 2) :

La séance a principalement visé la désignation des postes cités ci-dessus et le lancement de la procédure de recrutement du personnel de la future Cellule de Coordination.

#### Conseil d'Administration du 23 septembre 2010 (voir annexe 6) :

Une grande partie de la réunion du 23 septembre a été consacrée à la mise en place de la future Cellule de Coordination (Engagement personnel - Situation financière - Infrastructures).

Concernant la sélection des ressources humaines, se reporter au point b) suivant.

Dans l'affinage de la situation financière, le Conseil d'Administration a réalisé un estimatif des produits attendus en 2010, tenant compte de la possibilité laissée aux Communes de ne contribuer qu'à moitié de leur quote-part et leurs réponses à ce propos. Son estimatif se ventile alors comme suit :

Quotes parts provinciales	20.000 €
Quotes parts communales	25.000 €
Quote part régionale	105.000 €
Retour ancienne structure	10.000 €

Au vu de cette estimation, les administrateurs ont jugé le budget suffisant pour couvrir l'année 2010, et ont chargé Monsieur Louppe de contacter la province de Namur ainsi que les anciennes structures de coordination afin que les montants évoqués ci-dessus soient cédés à la nouvelle asbl.

Concernant les infrastructures, Monsieur Louppe a mené les recherches et démarches nécessaires à l'établissement de la Cellule de Coordination sur le campus de l'Université Libre de Bruxelles « Parentville » situé à Couillet. Intégrant les remarques et conseils des administrateurs formulés lors du CA du 23 septembre, une convention entre l'ULB et l'asbl a été conclue permettant ainsi l'installation du personnel dans le bâtiment au premier jour de son arrivée. Pour faciliter et accélérer l'entrée en fonction des futurs engagés toujours, Le CA a mandaté Monsieur Louppe pour la recherche par appels d'offres de matériel informatique et de mobilier de bureau, l'asbl s'appliquant à suivre les procédures relatives aux marchés publics (voir § I. 1.2) c ).



## b) Phase de recrutement du Coordinateur et du Coordinateur-Adjoint

Au vu des estimatifs financiers, l'engagement de deux équivalents temps plein au sein de l'asbl est apparu possible. Le Conseil d'Administration du 21 juin 2010 a défini la composition du jury, y intégrant les membres du conseil d'administration, Monsieur Louppe, et un coordinateur extérieur.

Deux offres d'emploi ont été envoyées par Monsieur Smoos dans le but de les diffuser largement via les canaux spécialisés dans ce domaine. Elles ont été diffusées via le *Réseau Idée* à la début aout 2010, spécifiant les qualifications requises pour les postes de Coordinateur et de Coordinateur-adjoint (voir annexes 3 et 4). Les candidats avaient jusqu'au 25 aout 2010 pour faire parvenir leur candidature auprès de Monsieur Louppe qui en accusait réception.

Le jury a traité environ 55 candidatures relatives aux deux postes. Après cette sélection sur CV, le jury a élaboré un questionnaire portant essentiellement sur les connaissances du sous-bassin hydrographique de la Sambre et les connaissances relatives à la législation en vigueur en Région wallonne. Une question plus rédactionnelle complétait le questionnaire (voir annexe 5). Suite à cette épreuve conduite au Relais de Falemprise le 16 septembre 2010, le jury a ordonné les copies. Les 15 premiers candidats ont été conviés à un entretien oral le 20 septembre 2010 devant un jury composé de Messieurs Lalière, Ska, Smoos et Louppe. Les questions ont porté sur des mises en situation, sur la personnalité du candidat ainsi que sur des renseignements administratifs.

Au terme de ces épreuves, le jury a proposé aux administrateurs de retenir la candidature de Monsieur Legrand pour le poste de coordinateur et celle de Monsieur Collette pour le poste de coordinateur-adjoint. Le conseil d'administration a validé à l'unanimité les deux propositions en sa séance du 23 septembre 2010 et a chargé Monsieur Louppe d'informer les candidats de l'issue du processus de recrutement.

Le choix des échelles barémiques s'est effectué sur base de la collecte de renseignements effectuée par Monsieur Smoos en comparaison avec les commissions paritaires retenues par les autres Contrats de Rivière et les traitements y appliqués. Tant il n'existe pas de commission paritaire spécifique aux Contrats de Rivières, la CP 329, secteur socio-culturel, est apparue la mieux adaptée aux missions et au fonctionnement du CR Sambre & Affluents.

Monsieur Ska, trésorier, a été chargé par le CA d'introduire un appel d'offres visant l'identification d'un secrétariat social. Suite à l'approbation par le CA de l'offre d'ACERTA, Monsieur Ska a conclu la convention de partenariat. Les deux nouveaux engagés sont entrés en fonction le 15 novembre 2010.

### I. 1.2.) Description de la nouvelle Cellule de Coordination

#### a) *Le Contrat de Rivière Sambre & Affluents : Bref historique*

En application de l'Arrêté du Gouvernement wallon organisant le fonctionnement et les missions des Contrats de Rivière en Wallonie (AGW du 13 novembre 2008), le Contrat de Rivière Sambre & Affluents (*CR Sambre* dans le texte) a pris en 2010 un nouveau départ.

Une nouvelle Cellule de Coordination a été mise sur pied, succédant ainsi au pilotage préalablement assuré par l'intercommunale *IGRETEC* et l'asbl *IDEF – Lac de Bambois*. Conformément à la législation, la Cellule de Coordination est depuis pilotée par une asbl unique.

La dynamique de Contrat de Rivière a également évolué en s'adressant désormais à l'ensemble du sous-bassin hydrographique de la Sambre. Le nouveau territoire d'action regroupe ainsi les dynamiques préexistantes du Contrat de Rivière Haute Sambre, du Contrat de Rivière Sambre Centrale, du Contrat des Lacs de l'Eau d'Heure et du Contrat de Rivière Ry de Fosses.



## *b) La Cellule de Coordination*

Les missions principales de la Cellule de Coordination sont d'assurer l'élaboration du protocole d'accord, la coordination et le suivi des actions inscrites au programme, mais aussi d'assurer le lien et de favoriser le dialogue entre tous les membres du Contrat de Rivière, d'assurer une dynamique de travail des acteurs par l'animation de groupes de travail, d'organiser et d'assurer la mise à jour de l'inventaire de terrain, d'assurer l'information et la sensibilisation des acteurs locaux et de la population du sous-bassin, de faire connaître le Contrat de Rivière et les actions menées dans son cadre. Par ailleurs, le Contrat de Rivière est amené à contribuer à la mise en œuvre des plans de gestion par bassin hydrographique et à participer à la consultation du public organisée dans ce cadre.

Pour une présentation plus spécifique des membres du personnel de la cellule de coordination, se reporter au compte-rendu de l'assemblée générale du 16 novembre 2010 (voir annexe 9).

## *c) Les démarches de la mise en place du fonctionnement de la Cellule de Coordination*

Une grande partie des démarches entreprises en 2010 a concerné la mise sur pied, parant au plus pressé, d'une Cellule de Coordination opérationnelle sur les plans administratifs, juridiques, sociaux et financiers, notamment :

- La constitution de l'asbl : élaboration et approbation de ses statuts, définition de son objet social et de sa composition (cfr. I. 1.1.) a) ;
- L'inscription de l'asbl au Moniteur Belge, publication de ses statuts et composition ;
- L'immatriculation de l'asbl auprès du Service Public Fédéral Finances – Administration Générale de la Fiscalité pour l'obtention d'un numéro d'entreprise ;
- L'inscription de l'asbl à l'ONSS et au fond des accidents du travail ;
- La recherche d'une implantation et la signature d'une convention d'occupation auprès du département infrastructures de l'ULB pour l'utilisation de deux locaux sur le site *ULB Parentville* à Couillet ;
- L'introduction auprès du SPW – Département de l'Emploi et de la Formation Professionnelle – Direction de la Promotion de l'Emploi d'un dossier de demande d'aides à l'emploi (A.P.E.) pour susciter le recrutement ;
- La procédure de recrutement (cfr. I. 1.1.) b) ;
- La recherche par appel d'offres et la désignation (CA du 28/10/10) d'un organisme bancaire pouvant héberger les comptes d'entreprise (*CBC Banque Charleroi*) ;
- La recherche par appel d'offres et la désignation (CA du 28/10/10) d'un organisme d'assurance couvrant : le personnel, les locaux, la RC entreprise, la RC administrateurs, les déplacements missions, les bénévoles (*Agri Assur Beaumont*) ;
- La recherche par appel d'offres et la désignation (CA du 28/10/10) d'une administration salariale de type Secrétariat Social (*Acerta Couillet*) ;
- La recherche par appel d'offres et la désignation (CA du 16/11/10) d'un fournisseur de mobilier de bureau (*JM Bruneau Gent*) ;
- La recherche par appel d'offres et la désignation (CA du 16/11/10) d'un fournisseur de matériel informatique (*CBM Philippeville*) ;
- L'installation et la configuration du parc informatique et de ses périphériques par la Cellule de Coordination ;
- La recherche par appel d'offres et la désignation (CA du 07/12/10) d'un fournisseur de consommables de bureau (*Papeterie Guillaume Couillet*) ;
- La recherche par appel d'offres et la désignation (CA du 07/12/10) d'un fournisseur de petit électroménager de bureau (*Krëfel Gerpennes et Eldi Gerpennes*) ;
- La recherche par appel d'offres et la désignation (CA du 07/12/10) d'un fournisseur de logiciel de cartographie (*Esri BeLux Jambes*) ;
- La prolongation de la mission d'hébergement du site Internet et de la messagerie électronique par le département NTIC d'*IGRETEC* (CA du 07/12/10) ;



- La recherche par appel d'offres d'un fournisseur de matériel multimédia (Désignation en 2011 du *Centre Electronique Charleroi*) ;
- La recherche par appel d'offres d'un fournisseur de fournitures de bureau (Désignation en 2011 de *Gérard de Gilly* à Gilly) ;
- La recherche par appel d'offres d'un service comptable (Désignation en 2011 de *Agri Services* Beaumont) ;
- La recherche par appel d'offres d'un Fournisseur d'Accès à Internet (Désignation en 2011 du Département infrastructures de *l'ULB*) ;
- La recherche par appel d'offres d'un fournisseur de téléphonie et de télécopie (Désignation en 2011 du Département infrastructures de *l'ULB*).

En prévision de la constitution d'une Cellule de Coordination et de l'entrée en fonction de ses représentants, le Conseil d'Administration a mené les premiers appels d'offre et mandaté par ailleurs Monsieur Bertrand Loupe, en sa réunion du 23 septembre 2010, pour le lancement des appels d'offres spécifiques à l'achat de matériel informatique et de mobilier de bureau.

Les différents appels d'offres ont respecté la procédure relative aux marchés publics, ont été guidés par un souci de parcimonie et de sobriété (pour illustration, les licences de logiciels informatiques ont été recherchées auprès de l'asbl *Social Ware* qui les propose au monde associatif belge à prix symbolique) et ont systématiquement reçus l'approbation à l'unanimité du Conseil d'administration dans leur démarche et finalisation. Les différents appels d'offres ont en outre pris en considération, le cas échéant, des critères de performances environnementales, ou de valorisation de l'économie locale en application des principes du développement durable guidant l'asbl.

Aux démarches de mise en place *ex nihilo* d'une cellule de travail fonctionnelle a coïncidé l'établissement en interne à la Cellule de Coordination naissante, et par elle, de divers outils de management, de gestion de ressources humaines, de gestion comptable (en l'attente d'un service externe), de gestion des infrastructures et dossiers permettant l'émergence d'une dynamique d'équipe.

#### *d) Les Principes de bases et méthodes de participation au Contrat de Rivière Sambre & Affluents*

La rivière est un maillon essentiel du cycle vital de l'eau. Elle ne connaît ni frontière ni cloisonnement administratif. Il est donc important de rechercher la continuité hydrographique en associant le plus exhaustivement possible les différents intervenants de son cycle. Le bon déroulement d'un Contrat de Rivière repose également sur la concertation, la coordination et le consensus.

##### *i. Le Comité de Rivière (= Assemblée Générale)*

Le Comité de Rivière rassemble l'ensemble des partenaires et a pour missions de veiller à la bonne élaboration et du suivi du programme d'actions en favorisant la recherche de solutions concertées.

Monsieur Eyenga assume la Présidence du Comité de Rivière Sambre & Affluents. Les deux Vice-Présidents sont Messieurs Lalière, et Vraie. Le Comité de Rivière se réunit deux fois par an lors de séances plénières. Le bilan financier et le rapport d'activités sont portés à la connaissance des partenaires à cette occasion.

Une fois ce Comité de Rivière en place, les acteurs deviennent de véritables partenaires capables de mettre en œuvre une dynamique locale en vue d'une gestion intégrée des ressources en eau du sous-bassin hydrographique. Pour atteindre les nombreux objectifs fixés, elle nécessite la participation active et volontaire des nombreux acteurs et usagers, ainsi que leur prise de responsabilité en matière de protection de l'eau selon une solution commune : la concertation et le consensus.



## ii. le Conseil d'Administration

Il a pour objectif d'épauler, de conseiller et de suivre la Cellule de Coordination tout au long de sa mission. A ce titre, le Conseil d'Administration peut adopter toute position utile et prendre toute initiative qu'il juge nécessaire pour résoudre tout problème ponctuel lié au déroulement du projet.

Le Conseil d'Administration du Contrat de Rivière Sambre & Affluents est composé de membres représentant de manière équitable les trois groupes constitutifs de la dynamique :

- Le Service Public de Wallonie ;
- Les Provinces de Namur et du Hainaut et les Communes du bassin de la Sambre ;
- Le monde associatif présent sur le bassin.

Sont entre autres nommés parmi ses membres :

- un Président : Monsieur Eyenga ;
- un Trésorier : Monsieur Ska ;
- une Secrétaire : Madame Cattalini.

## iii. Les Groupes de Travail

Ces principes de concertation et de consensus sont également mis en application via la constitution de groupes de travail sur les différentes thématiques et sujets abordés par les acteurs du CR Sambre. Les groupes de travail permettent de proposer des solutions aux problèmes identifiés lors de l'inventaire pour la préparation du programme d'actions, mais aussi de développer des collaborations pour leur résolution. Ils sont composés de membres du Comité de Rivière, de la Cellule de Coordination, et d'autres représentants concernés par le sujet abordé et pouvant apporter leur expertise ou leur contribution.

## iv. Les autres Rencontres

D'autres rencontres entre les partenaires, ayant un caractère moins formel, sont organisées ponctuellement, par exemple à l'occasion de diverses visites sur le terrain, de suivi de dossiers ou de conférences. Comme pour les groupes de travail, elles permettent d'animer le réseau de partenaires.

# I. 2. Missions générales de sensibilisation

Une partie des actions menées au cours du deuxième semestre 2010 par la Cellule de Coordination pour la sensibilisation des acteurs locaux, du grand public et du public ciblé sont détaillées au chapitre IV. Sensibilisation.

## I. 2.1.) Le site Internet

Une des priorités de la nouvelle équipe a été d'entourer son contexte de relance d'une communication la plus à jour possible. En ce sens, plusieurs contacts entrepris avec le département NTIC d'IGRETEC ont permis d'obtenir rapidement les codes d'accès en vue de la mise à jour du site Internet ([www.crsambre.be](http://www.crsambre.be)). La prise d'informations auprès de la société *Comase Info* à l'origine de la conception du site Internet a permis à la Cellule de Coordination de se familiariser avec le « back office » d'administration du site. Ainsi, dès le mois de décembre, les premières modifications ont pu être apportées au contenu de ce site qui s'impose dorénavant comme la plateforme électronique de l'information relative à la structure de Contrat de Rivière sur l'entièreté du sous-bassin hydrographique de la Sambre.



## II. Les actions

*NDLA : Le présent paragraphe détaille les actions entreprises par les représentants de la Cellule de Coordination à partir de leur entrée en fonction à la mi-novembre, n'occultant en rien les nombreuses démarches plus globales entreprises par les porteurs de la relance tout au long de l'année 2010. Pour plus d'informations sur ce dernier point, le lecteur s'en référera aux éléments supra, notamment I. 1.1.) et I. 1.2)c).*

Composant avec ses différentes démarches logistiques de mise en place, la Cellule de Coordination s'est attelée en 2010 à la relance de la dynamique du Contrat de Rivière Sambre & Affluents (CR Sambre).

Dès le lendemain de son entrée en fonction, la Cellule de Coordination a eu l'opportunité de rencontrer les représentants de son Assemblée Générale et de son Conseil d'Administration, gage d'une bonne collaboration avec ses instances décisionnelles et exécutantes.

Dans un premier temps, la Cellule de Coordination a cherché à hériter des informations les plus exhaustives possibles sur l'historique de la structure, sur le fonctionnement et le contenu des dynamiques préexistantes et à obtenir les documents y afférant. On peut notamment citer la rencontre de :

- Monsieur Jean-Luc Schoeling et Monsieur Bertrand Louppe : coordinateurs des précédents Contrat de Rivière Haute-Sambre, Contrat de Rivière Sambre Centrale, Contrat des Lacs de l'Eau d'Heure ;
- Monsieur Christian Lalière : coordinateur du précédent Contrat de Rivière Ry de Fosses ;
- Madame Ariane Cabaraux : Responsable du Département Environnement et Sécurité de l'asbl *Lacs de l'Eau d'Heure* pour faire le point sur les projets en lien avec le complexe des lacs.

Ces rencontres et l'examen ultérieur des différents documents obtenus a permis à la Cellule de Coordination de se familiariser avec le territoire d'actions, avec les différents partenaires y étant actifs, et d'avoir un aperçu des projets en cours sur les différents sous-sous-bassins constitutifs du sous-bassin hydrographique de la Sambre.

La Cellule de Coordination a également recherché et constitué sa propre ressource documentaire en lien avec le champ large de ses activités en collectant notamment des informations auprès du SPW – Département du Développement – Direction de la sensibilisation à l'Environnement à Jambes et auprès du SPW – Département de la Communication – Direction de la Communication Externe Espace Wallonie de Charleroi.

Plusieurs visites de terrain, éventuellement guidée par des partenaires, ont permis à la Cellule de Coordination d'avoir un premier aperçu de certaines parties du bassin en 2010 déjà.

Une rencontre avec Monsieur Augustin Smoos du SPW – DGARNE – Département de l'Environnement et de l'eau – Direction des Eaux de Surface a permis à la Cellule de Coordination d'obtenir les données de l'administration régionale relative à son champ d'étude, notamment les informations relatives aux masses d'eaux du sous-bassin hydrographique de la Sambre.

La fin de l'année 2010 a vu également l'entreprise des premières démarches pour l'obtention de données cartographiques exploitables auprès de l'Administration régionale ainsi qu'auprès de la *Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE)*.

Entres autres missions, la Cellule de Coordination apporte son conseil et son appui aux projets de ses partenaires sur le bassin. En 2010, cette mission s'est formalisée par :

- Le suivi du projet de contournement d'un obstacle à la montaison du poisson sur le ruisseau du Sartiau à Montignies-Saint-Christophe, la réunion des différents intervenants et une visite de terrain.
- Le suivi du projet de lagunage pour l'épuration des eaux résiduaires du village de Thirimont à Beaumont proposé par le groupe QualEau du PCDN de Beaumont.



### III. Inventaires

Eu égard au contexte de relance de la structure de Contrat de Rivière, la Cellule de Coordination n'a pu mettre en œuvre un inventaire de terrain exhaustif sur son bassin en 2010.

Néanmoins, les différentes rencontres et visites de terrain (cfr. Supra), ont permis à la Cellule de Coordination d'obtenir les inventaires précédents et, partant, d'alimenter sa connaissance de terrain naissante et de mener ses premières réflexions quant à l'opportunité de réactualiser l'inventaire de terrain ultérieurement dans le cadre de la planification de ses activités en 2011.

Les perspectives de relance et de mise à jour des inventaires nourrissent à tout le moins le souhait d'assurer la continuité entre les différents bassins versants tels qu'abordés précédemment (Haute Sambre, Eau d'Heure, Basse Sambre, etc.) et d'embrasser dorénavant le sous-bassin hydrographique de la Sambre dans sa globalité, en application directe des prérogatives de la Directive Cadre Eau.

### IV. Sensibilisation

En 2010, le CR Sambre a cherché à communiquer sur sa remise sur pied afin de préparer le terrain de la sensibilisation. On peut noter à ce titre sa participation à :

1) Midi de l'environnement organisé par l'Echevinat de la Propreté, de l'Environnement et de l'Ecologie urbaine de la ville de Charleroi

- Cadre : Midi de l'environnement organisé à la maison de la presse
- Organisateur : Ville de Charleroi
- Date : 19 novembre 2010
- Lieu : Charleroi
- Sujet abordé : Notion de Toxicologie au sein de l'Environnement
- Participation : rencontre avec les représentants de la presse carolorégienne permettant de constituer un réseau de contacts capable de communiquer autour d'évènements.

2) Représentation du CR Sambre lors d'un colloque sur la gestion des eaux

- Cadre : gestion de l'eau en Wallonie.
- Organisateur : IGRETEC
- Date : 24 novembre 2010
- Lieu : Gosselies
- Sujet abordé : la gestion des eaux usées
- Participation : Rencontre avec les gestionnaires présent à ce colloque pour montrer la relance d'un nouveau Contrat de Rivière sur le sous-bassin hydrographique de la Sambre.

3) Rencontre entre les étudiants de 1<sup>ère</sup> Bac Agro de la *Heph-Condorcet* et les professionnels.

- Cadre : Echange d'expérience
- Organisateur : *Heph-Condorcet*
- Date : 25 novembre 2010
- Lieu : Ath
- Sujet abordé : Le Contrat de Rivière
- Participation : Interactivité entre les étudiants et la cellule de coordination pour expliquer la notion de Contrat de Rivière, ses missions et activités, afin d'alimenter leur réflexion sur les débouchés professionnels de leurs orientations scolaires.



## V. Les Groupes de Travail

Visant la relance de la dynamique de Groupe de travail, la première tâche effectuée en 2010 par la Cellule de Coordination a été de mettre à jour les listings des membres des Contrats de Rivière Sambre et Ry de Fosses. A cette fin, une demande d'inscription aux GT a été adressée à l'ensemble des partenaires en décembre 2010 (voir annexe 11). De manière à pouvoir embrasser pleinement le bassin tout en privilégiant la rencontre d'acteurs de terrain, les GT réunissent les partenaires en 4 groupes répartis sur base géographique :

- Haute Sambre (jusqu'à l'écluse de Monceau) ;
- Sambre centrale (jusqu'à la Biesmes d'Aiseau) ;
- Basse Sambre ;
- Eau d'Heure (et affluents).

Suite aux réponses reçues et sur base des anciens listings, la Cellule de Coordination a réparti les partenaires dans ces quatre Groupes de travail.

Au stade de sa préparation en 2010, la dynamique de GT prévoit :

- Une explication sur le découpage des groupes de travail en « Zone géographiques » et non en en GT « thématique » comme précédemment ;
- Une présentation des objectifs de ces groupes de travail :
  - o Rassembler les partenaires concernés par la gestion intégrée de l'eau ;
  - o Examiner les différents problèmes sur base des inventaires de terrain et ceux connu par les acteurs de la rivière ;
  - o Entamer une réflexion amenant à des propositions de solutions pour atteindre les objectifs d'élaboration et de mise en œuvre d'un programme d'actions ;
- La possibilité laissée aux participants de définir des thématiques.

La Cellule de Coordination assurera le pilotage et la logistique des réunions (rédaction des comptes rendus et envoi des convocations) et la transversalité entre GT. Il n'y aura ainsi pas de désignation de Président ou de vice-président de GT.

## VI. Les réunions

*NDLA : cette partie du texte revient sur les réunions ayant eu lieu à partir de l'entrée en fonction de la Cellule de Coordination à la mi-novembre, n'occultant en rien les nombreuses réunions ayant précédé tout au long de l'année 2010. Pour plus d'informations sur ces réunions antérieures, le lecteur s'en référera au point I. 1.1.).*

### VI. 1. Assemblée Générale

AG du 16 novembre 2010 (voir annexe 9) :

L'assemblée a essentiellement examiné les points et pris les décisions suivantes :

- Approbation du PV du 21 juin 2010 ;
- Présentation de la nouvelle Cellule de Coordination ;
- Election du coordinateur au poste d'administrateur délégué et définition de sa procuration sur le compte de l'asbl ;
- Présentation et approbation des budgets 2010 et 2011 ;
- Présentation d'un projet de lagunage du village de Thirimont à Beaumont et suivi utile.

Les divers ont notamment mis en évidence la nécessité de relancer au plus vite la communication vers les partenaires, de bien leur redéfinir le concept et la portée du Contrat de Rivière, et de reconstituer les Groupes de Travail.



## VI. 2. Conseil d'Administration

Conseil d'Administration du 16 novembre 2010 (voir annexe 8) :

Le Conseil a essentiellement examiné les points et pris les décisions suivantes :

- Approbation du PV du 28 octobre 2010 ;
- Présentation du Coordinateur et du Coordinateur adjoint identifiés au terme de la procédure de recrutement ;
- Réponse aux différents appels d'offres reçus pour l'achat de matériel informatique et de bureau ;
- Adaptation et approbation des budgets 2010 et 2011.

Conseil d'Administration du 07 décembre 2010 (voir annexe 10) :

Le Conseil a essentiellement examiné les points et pris les décisions suivantes :

- Approbation du PV du 16 novembre 2010 ;
- Adaptation et approbation du budget 2011. Pour ce point, la discussion a notamment porté sur l'éventualité d'engager en 2011 une secrétaire à mi-temps, sur l'augmentation du budget communication et sur l'éventualité de doter la Cellule de Coordination d'un véhicule mission ;
- Définition de l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale ;
- Présentation du planning du premier semestre 2011 définissant notamment les différentes vagues de réunions de GT, les JWE, la tenue d'une Opération Rivière Propre ;
- Décision de communiquer désormais par courriel électronique pour les convocations et comptes rendus de réunions.

## VI. 3. Réunions Diverses

En parallèle aux démarches administratives détaillées au point I. 1.2.) c), les représentants de la Cellule de Coordination ont mené fin 2010 les démarches suivantes :

- 16/11/10 : participation au CA
- 16/11/10 : participation à l'AG
- 18/11/10 : rencontre avec le Secrétariat social et Pierre Ska, trésorier, pour établir les contrats de travail et définir les termes de la convention d'administration sociale
- 19/11/10 : rencontre avec Monsieur Smoos (SPW – DGARNE – DEE – DESu) pour obtenir les données de la Région wallonne et obtenir son bon conseil
- 19/11/10 : participation au Midi de l'Environnement « Toxicologie et Environnement » à la Maison de la presse et rencontre des correspondants locaux
- 22/11/10 : rencontre avec Monsieur Lalière pour obtenir les informations et documents afférents au Contrat de Rivière Ry de Fosses et recevoir son bon conseil
- 22/11/10 : réception du mobilier de bureau
- 23/11/10 : visite de terrain de la Haute Sambre avec Monsieur Henry, pêcheur
- 24/11/10 : participation à la matinée d'étude organisée par *IGRETEC* sur la gestion de l'eau en entreprise
- 24/11/10 : réception du matériel informatique
- 25/11/10 : rencontre avec Jean-Luc Schoeling pour obtenir les informations et documents relatifs aux Contrats de Rivières Haute Sambre, Sambre Centrale et au Contrat des Lacs de l'Eau d'Heure et obtenir son bon conseil



- 30/11/10 : réunion avec Bertrand Louppe pour obtenir les informations et documents complémentaires relatifs au Contrat des Lacs de l'Eau d'Heure et obtenir son bon conseil
- 07/12/10 : participation au CA
- 09/12/10 : réception du petit électroménager de bureau
- 10/12/10 : rencontrer avec Madame Pintez de chez Acerta pour établir un premier contact et vérifier les dossiers
- 13/12/10 : participation à la réunion de suivi du Plan d'Optimisation de la Biodiversité du Lac de Bambois
- 16/12/10 : rencontre avec Madame Ariane Cabaraux et Monsieur Bertrand Louppe pour faire le point sur le programme d'actions des Lacs de l'Eau d'Heure
- 22/12/10 : visite de terrain sur le Sartiau à Montignies-Saint-Christophe en observation d'un obstacle à la montaison du poisson
- 22/12/10 : participation à la cérémonie de signature du Programme d'Actions 2011-2013 du Contrat de Rivière Senne.

## VII. Synthèse des points positifs et négatifs observés au cours de l'année 2010

### VII. 1. Synthèse des points positifs

Depuis les premiers balbutiements de son entrée en fonction jusqu'au terme de l'année, la Cellule de Coordination a pu apprécier les éléments suivants :

- La mise en place d'une Cellule de Coordination opérationnelle en des délais très courts est, à commencer, le premier élément positif que le CR Sambre ait pu vivre en 2010.
- La rétrocession des queues de subsides alloués aux structures préexistantes (*IGRETEC* et asbl *IDEF*) s'est faite rapidement et sans palabres. La rapidité d'action de ces intervenants a permis à la jeune Cellule de Coordination de subvenir à ses premiers besoins en termes de fonctionnement, sans quoi les activités décrites dans le présent rapport auraient pu être compromises. Que l'Intercommunale *IGRETEC* et l'asbl *IDEF* en soient ici remerciés.
- Les structures ayant piloté précédemment les Contrats de Rivière sur le bassin n'ont pas été avares de documentations, d'informations et de conseils sur l'historique des dynamiques, des spécificités du bassin et les perspectives d'avenir.
- Par les différents contacts qu'elle a pu entreprendre, la Cellule de Coordination a pu apprécier le dynamisme global des partenaires, demandeurs avides de la relance de la structure, et leur envie de collaborer à son épanouissement.

### VII. 2. Synthèse des points négatifs

Si le tableau global 2010 est largement positif, certaines ombres persistent malgré tout dans l'harmonie d'une composition complexe et longue à affiner :

- En lien vraisemblable avec le contexte de relance, l'entièreté des contributions financières des différents gestionnaires subsidiant n'a pu être portée en compte en 2010. A l'heure de la rédaction de ces lignes (mi-février 2011), une douzaine de gestionnaires n'a pas encore apporté sa pierre à l'édifice.
- Parallèlement au premier point, le CR Sambre doit se rendre à l'évidence d'une carte du bassin sur laquelle figurent encore plusieurs Communes en grisé, celle-ci ayant formulé le souhait de ne pas rejoindre le réseau.



### VII. 3. Solutions préconisées par le Comité de Rivière et objectifs pour 2011

Les objectifs pour 2011 correspondent plus au contexte de relance qu'à d'éventuelles mesures visant à combler des aspects en creux dans la dynamique 2010. Toutefois, en réaction aux deux constats posés au point précédent, la Cellule de Coordination œuvrera en 2011 à rallier à son projet un maximum de partenaires, cherchant à tout le moins à obtenir le soutien collaboratif et financier de l'ensemble des gestionnaires de cours d'eau classés dans son bassin.

Une réflexion prospective amène à tracer pour 2011 les grandes lignes directrices suivantes:

- Production d'**outils de communication présentant le Contrat de Rivière** : actualisation du site Internet ; conception et impression d'un dépliant et de panneaux de présentation ; rédaction d'un bulletin de liaison adressé au réseau de partenaires.
- Relance des rencontres en **Groupes de Travail** selon 3 vagues étalées sur l'année. Au travers de cet objectif, la rencontre exhaustive de l'ensemble des partenaires est visée.
- Mise à jour de l'**inventaire de terrain**, partant des Programmes d'Actions échus, permettant l'alimentation d'un **Programme d'Actions sous une forme transitoire** préalable au train de programmations 2013-2016. Au travers de cet objectif, la découverte exhaustive de l'ensemble du bassin est visée.
- Organisation d'**activités de sensibilisation** : notamment participation aux Journées Wallonnes de l'Eau fin mars et organisation d'Opérations Rivière Propre en septembre-octobre.
- Suivi des demandes et **dossiers spécifiques** des partenaires.



## VIII. Le relevé des dépenses effectuées pendant l'année 2010

### VIII. 1. Les frais de personnel

Les frais de personnels engagés à partir du 15/11/10 au 31/12/10 représentent un montant total de **12.347,96 EUR**. Cette dépense recouvre les frais de rémunération des deux employés salariés, les charges sociales et patronales y afférentes et les frais de secrétariat social pour les mois de novembre et décembre.

### VIII. 2. Les frais de déplacements

Les frais de déplacements engagés à partir du 15/11/10 au 31/12/10 représentent un montant total de **400,45 EUR** pour les mois de novembre et décembre.

### VIII. 3. Les frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement engagés à partir du 15/11/10 au 31/12/10 sont ventilés comme suit :

Acquisition de matériel (PC, fax, imprimantes, fournitures de bureau,...)	10.011,90 EUR
Aménagement locaux (lampes, poubelles, frigo, multiprises, vaisselles, thermos, petits électroménagers, ...)	3.184,29 EUR
Acquisition de logiciels informatiques	3.025,00 EUR
Téléphonie, Internet	92,04 EUR
Frais d'expédition et de missions	285,30 EUR
Administratif divers (inscription de l'asbl, ouverture dossier secrétariat social, etc.)	244,98 EUR
Assurances	1.434,79 EUR
<b>Total :</b>	<b>18.278,30 EUR</b>

Sont repris en annexe en lien avec les comptes 2010 :

- Le budget 2010 (voir annexe 13) ;
- La balance budget dépense 2010 (voir annexe 14) ;
- L'état des recettes dépenses 2010 (voir annexe 15) ;
- Le tableau des recettes 2010 (voir annexe 16) ;
- Le tableau des dépenses 2010 (voir annexe 17).



## IX. Annexes

Annexe 1 : Courrier du 19 juin 2009 adressé aux Communes. ....	18
Annexe 2 : PV de l'AG constituante du 21 juin 2010. ....	20
Annexe 3 : PV du CA du 21 juin 2010. ....	23
Annexe 4 : Appel à candidature pour un Coordinateur. ....	25
Annexe 5 : Appel à candidature pour un Bachelier en environnement. ....	27
Annexe 6 : Questionnaire de l'épreuve écrite du 16 septembre 2010. ....	28
Annexe 7 : PV du CA du 23 septembre 2010. ....	30
Annexe 8 : PV du CA du 28 octobre 2010. ....	34
Annexe 9 : PV du CA du 16 novembre 2010. ....	37
Annexe 10 : PV de l'AG du 16 novembre 2010. ....	39
Annexe 11 : PV du CA du 07 décembre 2010. ....	42
Annexe 12 : Formulaire d'inscription à la relance des Groupes de Travail. ....	45
Annexe 13 : Budget 2010. ....	47
Annexe 14 : Balance entre le budget et les dépenses 2010. ....	48
Annexe 15 : Etat des recettes et dépenses 2010 et tableau de bilan. ....	49
Annexe 16 : Tableau des recettes 2010. ....	50
Annexe 17 : Tableau des dépenses 2010 (sur 2 pages A3) ....	51



Annexe 1 : Courrier du 19 juin 2009 adressé aux Communes.



Courrier entré le 23.06.09

Pour le service : Environnement

Agent traitant : .....

Faire accusé de réception : .....



Contrat de Rivière Ry de Fosses - Basse-Sambre

Contrat de Rivière Sambre

A présenter au C B E : .....

N/Réf : AE/OB/SG/2009-533 à présenter au C C : .....

C C U : ..... Administration Communale

Monsieur le Bourgmestre

Mesdames, Messieurs les Echevins

Rue Emile Romedenne, 9

Agent traitant : GORI Sophie

■ 071/86.93.63

5150 FLOREFFE

Ransart, le 19-06-2009

Monsieur le Bourgmestre,  
Mesdames, Messieurs les Echevins,

**Objet : Nouvel Arrêté du Gouvernement wallon modifiant le livre II du Code de l'Environnement contenant le Code de l'Eau relatif aux contrats de rivière. Organisation future des Contrats de Rivière en Région wallonne.**

Lors de la réunion d'information de ce 26 mai 2009 à la Maison Communale Annexe de Ransart, Monsieur le Député provincial Jean-Marc Van Espen et Monsieur l'Echevin Alain Eyenga, respectivement Présidents du Contrat de Rivière Ry de Fosses - Basse Sambre et du Contrat de Rivière Sambre & Affluents, ont exposé les nouvelles dispositions de l'AGW susvisé régissant le fonctionnement futur des contrats de rivière de Wallonie.

En substance, les Contrats de Rivière Ry de Fosses - Basse Sambre et Sambre & Affluents doivent dorénavant être constitués sous la forme d'une asbl unique, souveraine sur l'ensemble du bassin hydrographique de la Sambre, dont les principes d'adhésion vous ont été amplement commentés lors de cette séance d'information.

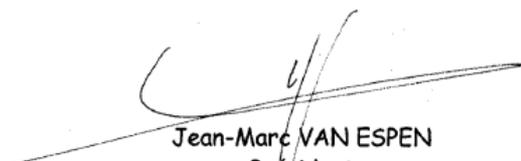
Afin de nous permettre de mettre en place cette asbl au plus vite, il est dès lors indispensable que votre Conseil communal délibère au plus tôt sur :

- le principe d'adhésion aux statuts de la nouvelle asbl repris en annexe ;
- l'acceptation de la quote-part communale d'affiliation à la nouvelle asbl telle que définie en annexe ;
- la désignation d'un membre effectif (mandataire communal) et d'un membre suppléant (mandataire communal ou autre) au niveau de l'Assemblée Générale de la nouvelle asbl.

Bien entendu, les actuels coordinateurs des deux Contrats de Rivière (Monsieur Jean-Luc Schoeling - 071/20.29.44 et Monsieur Christian Lalière - 071/71.43.89) ainsi que le coordinateur attaché à la Département de l'Eau de la Direction Générale Opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement (Monsieur Augustin Smoos - 081/33.64.14) sont à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Afin de nous permettre de mettre sur pied au plus vite cette nouvelle structure, nous vous invitons à nous retourner le plus rapidement possible (au plus tard pour le 21 septembre 2009) la délibération de votre Conseil communal concernant ces éléments.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames, Messieurs les Echevins, nos salutations distinguées.

  
Jean-Marc VAN ESPEN  
Président  
Contrat de Rivière  
Ry de Fosses - Basse-Sambre

  
Alain EYENGA  
Président  
Contrat de Rivière  
Sambre & Affluents

**Contrat de Rivière Sambre & Affluents asbl**  
**Assemblée Générale Constituante**  
**Procès-verbal du 21 juin 2010**

**Présents :**

<b>Groupes</b>	<b>Organismes</b>	<b>Représentants</b>
<b>Villes et Provinces</b>	Administration Communale d'Aiseau-Presles	Monsieur Dauvin
	Administration Communale d'Anderlues	Monsieur Moscarvello
	Administration Communale de Beaumont	Monsieur Delaun
	Administration Communale de Cerfontaine	Monsieur Hardy
	Administration Communale de Châtelet	Madame Cattalini
	Administration Communale de Charleroi	Monsieur Eyenga
	Administration Communale de Courcelles	Madame Gontier
	Administration Communale d'Erquelinnes	Monsieur Lavaux
	Administration Communale de Fleurus	Monsieur Piedfort
	Administration Communale de Florennes	Monsieur Gueubelle
	Administration Communale de Fosses - La - Ville	Monsieur Sarto
	Administration Communale de Froidchapelle	Monsieur Bouillot
	Administration Communale de Gembloux	Monsieur Crèvecoeur
	Administration Communale de Gerpennes	Monsieur Gorez
	Administration Communale de Les - Bons - Villers	Monsieur Lemmens
	Administration Communale de Merbes-le-Château	Monsieur Prévot
	Administration Communale de Montigny-le-Tilleul	Monsieur François
	Administration Communale de Sambreville	Monsieur Plume
	Administration Communale de Thuin	Monsieur Vraie
Administration Communale de Walcourt	Monsieur Gouverneur	
Province de Namur	Monsieur Raeymaekers	
<b>Administration Wallonne</b>	SPW District Basse Sambre	Monsieur Henrion
	SPW - D'GARNE - DES	Monsieur Bougard
	SPW - D'GARNE - DESU	Monsieur Smoos
	SPW - D'GARNE - DNF	Monsieur Montois
	SPW - D'GARNE - CENN	Monsieur Devergnies
	SPW - D'GARNE - DNF	Monsieur Hurez P
	SPW - D'GARNE - DNF	Monsieur Navez
	SPW - D'GARNE - DNF	Monsieur Baix
	SPW - VH	Monsieur Henry
	SPW - D'GARNE - DNF	Monsieur Hurez R
<b>Monde associatif</b>	Farciennes +	Monsieur Schleiper
	Les Amis de la Terre	Monsieur Body
	Asbl Idef (Institut pour le Développement de l'Enfance et de la Famille)	Monsieur Lalière
	Fédération Wallonne de l'Agriculture	Monsieur Ska
	Association de promotion du tourisme rural autour des Lacs de l'Eau d'Heure	Monsieur Stordeur
<b>Monde associatif</b>	Fédération des Pêcheurs de la Basse-Sambre	Monsieur Seutin
	Fédération Sambre Et Oise	Monsieur Demoitié
	Phytofar-Recover	Monsieur Descamps
	Asbl le Chemin d'un Village	Monsieur Michaux
	Les Lacs de l'Eau D'Heure asbl	Madame Cabaraux
Espace environnement	Monsieur Germau	



	Asbl Iles de vie	Monsieur Dumont
	FPSO	Monsieur Durviaux
	Yacht-Club de la Haute-Sambre	Monsieur Mercier
	Maison Wallonne de la Pêche asbl	Monsieur Dumonceau
	Maison Wallonne de la Pêche asbl	Monsieur Gervais
	-	Monsieur Buchet

### Excusés :

Monsieur Hacourt	Monsieur Debois
Monsieur Ducarme	Monsieur Van Renterahem
Monsieur Hanon	Monsieur Michiels
Monsieur Frère	Monsieur Zéman
Monsieur Bair	Monsieur Sozii
Madame Doumont	Monsieur Schoelina
Monsieur Maes	Monsieur Polomé
Madame Robert-Declerca	Madame Blambain
Madame Prouteau	Monsieur Dubois
Madame Reman	Monsieur Gilsoul
Monsieur Dreze	Madame Attout-Berny
Monsieur Hiver	Monsieur Debon
Madame Didonato	Monsieur Knaepen
Monsieur Buckens	

### Ordre du jour

1. Approbation des statuts;
2. Désignation des administrateurs;
3. Planning de 2010.

### Introduction de la séance et accueil des participants

La séance débute vers 17 h 20.

En sa qualité de promoteur du projet, Monsieur Alain Eyenga souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée et remercie les anciennes structures de coordination pour le travail effectué. Il invite ensuite les participants à se présenter.

### 1 Approbation des statuts

Depuis leur approbation par les Conseils communaux, les statuts ont été sensiblement modifiés ou complétés. Au préalable à l'approbation officielle, les modifications sont passées en revue.

Il s'agit de :

- Article 1 : ajout de " Contrat de Rivière Sambre & Affluents asbl"
- Article 2 : ajout de "Rue de Villers 227 à 6010 CHARLEROI et dépend de l'arrondissement judiciaire de CHARLEROI"
- Article 3 : ajout du mot " Sambre" à la deuxième ligne
- Article 19 : ajout de " le but" à la première ligne du troisième paragraphe
- Article 22 : ajout de " 3 " au premier paragraphe et suppression du paragraphe "

*Eventuellement :*

*Les mandats d'administrateurs seront renouvelés tous les ... ans par ... (indiquer une fraction) et pour la première fois à compter du ...Lors des ... premiers renouvellements, les administrateurs dont le mandat viendra à expiration prématurément seront tirés au sort à l'occasion de la dernière réunion du conseil d'administration précédant la convocation du*



*comité de rivière au cours duquel il sera statué sur leur remplacement ou leur réélection. A partir du ...ème renouvellement, seuls les administrateurs dont le mandat sera arrivé à terme seront remplacés ou réélus. "*

- Titre IX : ajout des dates de l'exercice sociale: "vingt et un juin 2010 " et " 2010" .  
Concernant le commissaire, suppression de la première variante

Après la lecture des différentes modifications, les statuts de la nouvelle asbl sont approuvés à l'humanité.

## **2 Désignation des Administrateurs :**

Monsieur Smoos fait un bref rappel de ce que prévoit l'AGW du 13 novembre 2008. Le Conseil d'Administration de l'Asbl Contrat Rivière Sambre & Affluents sera composé de 3 groupes, chacun de ces groupes comptera 6 représentants.

- Représentants de la Région wallonne:
  1. Monsieur Baix Philippe
  2. Monsieur Bougard Grégoire
  3. Monsieur Montois Roland
  4. Monsieur Nicodème Louis
  5. Monsieur Petiau Louis-Michel
  6. Monsieur Smoos Augustin

- Représentants du monde associatif:

<b>Effectifs</b>	<b>Suppléants</b>
1. Monsieur Lalière	Monsieur Marchal
2. Monsieur Mercier	Monsieur Buchet
3. Monsieur Durviaux	Monsieur Demoitie
4. Monsieur Ska	-
5. Madame Cabaraux	Monsieur Michaux
6. Monsieur Body	Monsieur Dumont

- Représentants des Villes et des Provinces:
  1. Ville de Charleroi: représentée par Monsieur Eyenga.
  2. Groupe des Communes de la Haute-Sambre: représentées par Monsieur Vraie.
  3. Groupe des Communes de la Sambre Centrale: représentées par Madame Cattalini et suppléé par Monsieur Lemmens.
  4. Groupe des Communes de la Basse Sambre: représentées par Monsieur Plume.
  5. Groupe des Communes de l'Eau d'Heure: représentées par Madame Attout - Berny et suppléée par Monsieur Debon.
  6. Province de Namur et Province du Hainaut en suppléance.

## **3 Planning de 2010**

Une prochaine Assemblée Générale se tiendra en septembre. Pour cette Assemblée, il est demandé aux Collèges communaux de se prononcer sur le paiement complet ou en 12<sup>ème</sup> de la quote-part communale.

La séance est levée vers 19h50.



**Contrat de Rivière Sambre & Affluents asbl**  
**Conseil d'Administration**  
**Procès-verbal du 21 juin 2010**

Présents:

Groupes	Organismes	Représentants
<b>Villes et Provinces</b>	Ville de Thuin	Monsieur Vraie
	Ville de Châtelet	Madame Cattalini
	Ville de Sambreville	Monsieur Plume
	Ville de Charleroi	Monsieur Eyenga
	Province de Namur	Monsieur Raeymaekers
<b>Administration Wallonne</b>	SPW - DES	Monsieur Bougard
	SPW - DGRNE - DNF	Monsieur Baix
	SPW - DGRNE - DNF	Monsieur Montois
	SPW - DGRNE - DEE - DESU	Monsieur Smoos
<b>Monde associatif</b>	asbl Idef	Monsieur Lalière
	Asbl Moulin à eau de Gerpennes	Monsieur Marchal
	Yacht Club de la Haute-Sambre	Monsieur Mercier
	Fédération Wallonne de l'Agriculture	Monsieur Ska
	asbl Les Lacs de l'Eau d'Heure	Madame Cabaraux
	asbl Le Chemin d'un Village	Monsieur Michaux
	asbl Fédération Halieutique et Piscicole des sous-bassins de la Sambre et de l'Oise	Monsieur Durviaux
	asbl Fédération Halieutique et Piscicole des sous-bassins de la Sambre et de l'Oise	Monsieur Demoitié
	asbl Les amis de la terre	Monsieur Body
	asbl Iles de Vie	Monsieur Dumont

Ordre du jour:

1. Désignation du poste de Président, Vice-Président, du Secrétaire et du Trésorier
2. Mise en place d'un jury en vue d'engager une équipe de coordination

Le premier Conseil d'Administration débute vers 19h00. Monsieur Alain Eyenga remercie les administrateurs pour leurs engagements au sein de l'asbl.



## **1 Désignation du poste de Président, Vice-Président, du Secrétaire et du Trésorier**

- Le Président : Monsieur Eyenga ;
- Le Vice-Président : Monsieur Lalière ;
- Le Vice-Président : Monsieur Vraie ;
- Le Secrétaire : Madame Cattalini ;
- Le Trésorier : Monsieur Ska.

## **2 Mise en place d'un jury en vue d'engager une équipe de coordination**

Au vu des premiers éléments financiers, il apparaît possible d'engager 2 équivalent temps plein et 1 équivalent mi-temps. Monsieur Smoos va transférer aux membres du jury des propositions d'offres d'embauche.

Les membres du jury sont :

- Monsieur A Smoos ;
- Monsieur C Lalière ;
- Monsieur Ph Baix ;
- Madame N Catalini ;
- Monsieur P Ska ;
- Monsieur P Vraie ;
- Monsieur B Louppe ;
- 1 coordinateur extérieur.

Selon le planning proposé, l'examen écrit est prévu pour le 2 septembre 2010 et l'oral pour le 20 septembre 2010.

Plusieurs propositions de salles sont exposées - A suivre après la prise de contact avec les propriétaires.

L'idée est de garder 20 candidats à l'écrit et 10 à l'oral.

Mr Louppe est chargé de se renseigner et d'introduire ensuite une demande de point APE.

## **3 Divers**

La problématique de l'appartenance du sous-bassin hydrographique de l'Oise est abordée par Mr Demoitié. En effet, ce sous-bassin pourrait être rattaché à celui de la Sambre ou de la Haute-Meuse. Mr Demoitié voudrait que le SPW tranche cette question.

Mr Eyenga se charge d'interpeller le SPW afin de clarifier cette situation.

Fin de la séance vers 19h50

## **Annexe 4 : Appel à candidature pour un Coordinateur.**

### **Le Contrat de Rivière Sambre & Affluents asbl recherche un Coordinateur de projet (h/f)**

**Offre publiée le** 09/08/2010

#### **Le Contrat de Rivière Sambre & Affluents asbl recherche un Coordinateur de projet (h/f)**

##### **Présentation**

Le Contrat de Rivière Sambre & Affluents asbl recherche un niveau 1 pour assurer la coordination du projet de Contrat de Rivière sur la Sambre et ses affluents (h/f)

##### **Description du poste**

- \* Vous assurerez la coordination du projet ;
- \* Planification et réalisation des actions prévues dans le projet;
- \* Coordination journalière des contacts avec les partenaires;
- \* Recherche des informations pour finaliser les rapports et les documents produits;
- \* Réalisation de l'inventaire de terrain et de sa cartographie;
- \* Elaboration d'un programme d'actions intégré en vue de la restauration des masses d'eau du sous-bassin hydrographique de la Sambre;
- \* Responsabilité de la planification et de l'exécution des travaux de terrain;
- \* Coordination de la communication;

Vous assurerez le suivi administratif et financier du projet

Votre poste sera basé à Charleroi, mais vous serez amené à effectuer de nombreux déplacements à l'échelle du territoire de la Sambre et de ses affluents. Vous disposez d'un véhicule personnel à cet effet.

##### **Profil recherché**

\* Etre titulaire au minimum d'un diplôme universitaire de deuxième cycle ou d'enseignement supérieur non universitaire de type long, chacun comprenant ou complété par une formation théorique d'un minimum de 300 heures dans le domaine de l'environnement, avec un contenu pluridisciplinaire portant sur les sciences et techniques relatives à l'environnement ;

- \* Capacité à s'adapter à des tâches variées ;
- \* Connaissance des enjeux liés à l'eau et à ses acteurs (le SBH de la Sambre en particulier) ;
- \* Connaissance et motivation en environnement ;
- \* Aptitudes pour le travail en bureau (facilité à manipuler des bases de données aisance au classement de dossiers, à la recherche d'information, capacités rédactionnelles, ...) ;
- \* Aptitudes pour le travail de terrain dans des conditions parfois difficiles (inventaires le long des cours d'eau) ;
- \* Aptitudes à assurer l'intendance d'événements ponctuels ;
- \* Capacité relationnelle et bon sens de la communication ;
- \* Esprit d'autonomie tout en ayant un esprit d'équipe ;
- \* Sens de l'organisation;

##### **Atouts**

- \* Compétences en pédagogie et en animation ;
- \* Compétences naturalistes ;
- \* Connaissances en conception et maintenance de site internet ;
- \* Connaissances en système d'information géographique ;
- \* Répondre aux conditions d'aides à l'emploi ;



\* Expérience du milieu associatif.

**Régime**

- \* Temps plein ;
- \* Contrat à durée déterminée d'un an (3 mois de période d'essai) avec possibilité de reconduction à durée indéterminée ;
- \* Engagement souhaité pour le 01 octobre 2010 ;
- \* Horaire souple (travail éventuellement le week-end et en soirée).

**CV et lettre de motivation** à faire parvenir pour le **mercredi 25 août 2010** au plus tard

A l'attention de Monsieur Alain EYENGA, Président du Contrat de Rivière Sambre & Affluents asbl

**Par email uniquement** : [bertrand.louppe@charleroi.be](mailto:bertrand.louppe@charleroi.be)



## Annexe 5 : Appel à candidature pour un Bachelier en environnement.

### Le Contrat de Rivière Sambre & Affluents asbl recherche un Bachelier en environnement (h/f)

#### Offre publiée le 09/08/2010 Présentation :

Le Contrat de Rivière Sambre & Affluents asbl recherche un Bachelier en environnement (h/f)

#### Description du poste

- \* Vous serez intégré sous la responsabilité du coordinateur de l'association ;
- \* Vous assurerez un soutien technique à l'équipe en place et serez amené à réaliser des tâches variées tant sur le plan logistique, bureautique que des inventaires de terrain ;
- \* Votre poste sera basé à Charleroi, mais vous serez amené à effectuer de nombreux déplacements à l'échelle du territoire de la Sambre et de ses affluents. Vous disposez d'un véhicule personnel à cet effet.

#### Profil recherché

- \* Capacité à s'adapter à des tâches variées ;
- \* Connaissance des enjeux liés à l'eau et à ses acteurs (le SBH de la Sambre en particulier) ;
- \* Connaissance et motivation en environnement ;
- \* Aptitudes pour le travail en bureau (facilité à manipuler des bases de données aisance au classement de dossiers, à la recherche d'information, capacités rédactionnelles, ...) ;
- \* Aptitudes pour le travail de terrain dans des conditions parfois difficiles (inventaires le long des cours d'eau) ;
- \* Aptitudes à assurer l'intendance d'événements ponctuels ;
- \* Capacité relationnelle et bon sens de la communication ;
- \* Esprit d'autonomie tout en ayant un esprit d'équipe ;
- \* Sens de l'organisation.

#### Atouts

- \* Compétences en pédagogie et en animation ;
- \* Compétences naturalistes ;
- \* Connaissances en conception et maintenance de site internet ;
- \* Connaissances en système d'information géographique ;
- \* Répondre aux conditions d'aides à l'emploi ;
- \* Expérience du milieu associatif.

#### Régime

- \* Temps plein ;
- \* Contrat à durée déterminée d'un an (3 mois de période d'essai) avec possibilité de reconduction à durée indéterminée ;
- \* Engagement souhaité pour le 01 octobre 2010 ;
- \* Horaire souple (travail éventuellement le week-end et en soirée).

**CV et lettre de motivation** à faire parvenir pour le **mercredi 25 août 2010** au plus tard

A l'attention de Monsieur Alain EYENGA, Président du Contrat de Rivière Sambre & Affluents asbl

**Par email uniquement :** [bertrand.loupe@charleroi.be](mailto:bertrand.loupe@charleroi.be)



**Annexe 6 : Questionnaire de l'épreuve écrite du 16 septembre 2010.**

Nom:.....

16 septembre 2010

Prénom:.....

Numéro de téléphone:.....

Postule en vue du poste de .....

**CONTRAT RIVIERE SAMBRE & AFFLUENTS asbl  
RECRUTEMENT 2010 - EPREUVE ECRITE**

1) Expliquez en quelques lignes le concept de Contrat de Rivière, les grandes étapes de sa réalisation et son financement ( 7 points)

2 Citez les différentes catégories de cours d'eau en RW et le gestionnaire de chacune des catégories  
(6 points)

3 Définissez les échelles de travail suivantes et classez-les de la plus petite à la plus grande :  
« Sous-bassin hydrographique » - « Masse d'eau » - « District hydrographique » ( 3 points)

4. Expliquez en quelques lignes les objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau et précisez quelle est le rôle du Contrat de Rivière par rapport à cette Directive. (5points)

5. Parmi les communes suivantes , lesquelles ne se situent pas sur le territoire couvert par le Contrat Rivière Sambre &Affluents ? (6 points)

Cerfontaine

Sivry-Rance

Merbes-le-Chateau

Courcelles

Sombreffe

Couvin

Gembloux

Beaumont

Floreffe

Quevy

Momignies

Sambreville



6. Questions multiples (15 points)

1. Le Contrat de Rivière s'étend sur 1 – 2 – 3 provinces.
2. Le complexe des Lacs de l'Eau d'Heure comprend 2 – 5 – 7 lacs.
3. La Sambre se jette dans la Semois, dans l'Eau d'Heure, dans la Meuse, dans le Canal Charleroi-Bruxelles
4. La Sambre prend sa source en Belgique – France.
5. La Sambre s'écoule sur 120 – 180 – 280 – 680 kilomètres.
6. La superficie du Sous-bassin hydrographique de la Sambre est approximativement de 600 – 950 – 1250 - 1700 – 15.000 Km<sup>2</sup>.
7. Éliminez les cours d'eau qui ne font pas partie du Sous-bassin hydrographique de la Sambre : Trouille, Eau d'Heure, Viroin, Orneau, Bocq, Honelle, Hantes, Thûre, Eau Blanche, Biesme
8. Sur les PASH, la couleur d'un station d'épuration qui est construite sera .....
9. Citez trois espèces végétales invasives en Région Wallonne  
...../...../...../
10. Citez six espèces de poissons qui vivent habituellement dans la Sambre et ses affluents:  
...../...../...../...../.....  
./ ...../

7. Dans la problématique très actuelle de la pression sur l'environnement, l'agriculture est souvent incriminée comme facteur principal. Qu'en pensez-vous de manière générale et spécifique?  
(8 points)



Annexe 7 : PV du CA du 23 septembre 2010.

Contrat de Rivière Sambre & Affluents ASBL  
Conseil d'Administration  
Procès-verbal du 23 septembre 2010

Présents:

Groupes	Organismes	Représentants
Villes et Provinces	Ville de Thuin	Monsieur Vraie
	Ville de Châtelet	Madame Cattalini
	Ville de Sambreville	Monsieur Plume
	Ville de Charleroi	Monsieur Eyenga
	Ville d'Ham -sur-Heure / Nalinnes	Madame Attout-Berny
Administration Wallonne	SPW - D'GARNE - DCNN	Monsieur Petiau
	SPW - D'GARNE - DNF	Monsieur Baix
	SPW - D'GARNE - DEE - DESU	Monsieur Smoos
Monde associatif	ASBL Idef	Monsieur Lalière
	Fédération Wallonne de l'Agriculture	Monsieur Ska
	ASBL Le Chemin d'un Village	Monsieur Michaux
	ASBL Les amis de la terre	Monsieur Body

Intervenant extérieur : Monsieur Louppe

Ordre du jour :

1. Engagement du personnel
2. Financement
3. Convention relative à l'occupation de locaux
4. Divers

Page 1 sur 4

ASBL Contrat de Rivière Sambre & Affluent - CA du 23/09/2010



Monsieur Alain EYENGA ouvre la séance à 17h30 en souhaitant la bienvenue aux administrateurs. Il soumet ensuite le PV du 21/06/2010 pour approbation. Le PV est approuvé à l'unanimité et sans remarque.

Monsieur EYENGA fait ensuite la lecture de l'ordre du jour et demande au jury de sélection de se prononcer sur l'état d'avancement du recrutement.

#### 1. Engagement du personnel

Monsieur LOUPPE, membre du jury de sélection, prend la parole et explique en détail la procédure de sélection.

Mi-juliet, deux offres d'emploi ont été mises en ligne, les candidats avaient jusqu'au 25/08/2010 pour envoyer leur candidature par e-mail. Le jury (présents : Mr SKA, Mr SMOOS, Mr LOUPPE) a traité environ 55 candidatures relatives aux deux postes. Après cette sélection sur CV, le jury a élaboré un questionnaire qui portait essentiellement sur les connaissances du sous-bassin hydrographique de la Sambre et les connaissances relatives à la législation en vigueur en Région wallonne. Une question plus « rédactionnelle » complétait le questionnaire.

Suite à cette épreuve, le jury a sélectionné les 10 premiers pour le poste de coordinateur et les 5 premiers pour le poste de coordinateur-adjoint.

Les 15 candidats étaient attendus le 20 septembre pour présenter l'épreuve orale. Le jury présent se composait de Messieurs LALIERE, SKA, SMOOS, LOUPPE. Les questions portaient sur des mises en situation, sur la personnalité du candidat ainsi que sur des renseignements d'ordre administratif (points ape, disponibilité, ...).

Au terme de ces épreuves, le jury propose aux administrateurs de retenir la candidature de Monsieur LEGRAND Julien pour le poste de coordinateur et la candidature de Monsieur COLLETTE Olivier pour le poste de coordinateur-adjoint.

Les administrateurs valident à l'unanimité les deux propositions. Monsieur LOUPPE sera chargé de contacter les deux lauréats et d'informer les candidats qui n'ont pas été retenus.

Le conseil d'administration charge les membres du jury de mener à bien les différentes démarches administratives afin d'engager les 2 lauréats pour le 15/11/2010.

Pour le prochain CA, Monsieur SMOOS se chargera de collecter les différents barèmes appliqués dans les autres CR afin que la rétribution financière des 2 engagés soit standardisée par rapport à leurs collègues des autres CR wallons. Monsieur SMOOS est également mandaté pour contacter ses collègues en charge des points APE afin d'étudier avec eux toutes les possibilités qui pourraient s'offrir à notre ASBL pour recevoir ces points.

Page 2 sur 4

ASBL Contrat de Rivière Sambre & Affluent - CA du 23/09/2010



## 2. Financement

Monsieur SKA se charge de l'ouverture du compte. Quatre personnes auront « la signature » de celui-ci, il s'agit de Madame CATTALINI, Monsieur SKA, Monsieur EYENGA et Monsieur LEGRAND.

Lors de la dernière AG, il avait été décidé de solliciter les partenaires communaux pour savoir s'ils étaient enclins à payer la totalité du subside ou alors payer 50% de celui-ci. La majorité des communes c'est prononcée en faveur d'un paiement de 50% de leur quote-part.

Un budget estimatif est alors dressé :

- quote-part provinciale : 20.000 €
- quote-part communale : 25.000 €
- quote-part régionale : 105.000 €
- retour anciennes structures de coordination : 10.000 €

Soit un total estimé de 160.000 € pour terminer l'année 2010.

Suite à cette estimation, les administrateurs considèrent que le budget pour terminer cette année est suffisant. Monsieur LOUPPE est chargé de contacter la province de Namur ainsi que les anciennes structures de coordination afin que les montants évoqués ci-dessus soient restitués à la nouvelle ASBL. Une fois en place, le coordinateur se chargera de collecter les subsides communaux.

Monsieur EYENGA signale à l'assemblée qu'il a effectué le paiement des 147,50 €, relatif à la création de la nouvelle ASBL, de son compte personnel.

## 3. Convention relative à l'occupation de locaux

Monsieur LOUPPE présente le site de Parentville(Couillet) et les possibilités d'y loger l'ASBL Contrat de Rivière Sambre & Affluents. En effet, le site de Parentville est géré par l'ULB qui a déjà marqué un accord de principe pour accueillir notre ASBL.

Monsieur LOUPPE distribue une copie de la convention et en fait la lecture. Les administrateurs ont alors la possibilité de faire part de leurs remarques qui seront intégrées à un document final. Ce document sera alors soumis aux autorités de l'ULB pour signature, Monsieur EYENGA et Madame CATTALINI représenteront l'ASBL Contrat de Rivière Sambre & Affluents.



#### 4. Divers

Monsieur LOUPPE a été contacté par des habitants de THIRIMONT (BEAUMONT) qui voudraient mettre en place dans leur village, une station d'épuration par lagunage. Monsieur LOUPPE propose de les convier lors de la prochaine AG afin qu'ils présentent leur projet. La proposition est acceptée par les administrateurs.

Afin de gagner un maximum de temps, Monsieur LOUPPE est chargé de réaliser des appels d'offres concernant l'achat de matériel informatique et de bureau. Une présentation des résultats aura lieu lors du prochain CA.

Monsieur EYENGA clôture la séance vers 19h30 en remerciant les participants pour leur présence. La prochaine réunion du CA est prévue pour le 28 octobre 2010 à 19h00 à la Maison Communale Annexe de RANSART (Rue appaumée, 69).

## Annexe 8 : PV du CA du 28 octobre 2010

**Contrat de Rivière Sambre & Affluents ASBL  
Conseil d'Administration  
Procès-verbal du 28 octobre 2010**

Présents:

Groupes	Organismes	Représentants
Villes et Provinces	Ville de Thuin	Monsieur Vraie
	Ville de Châtelet	Madame Cattalini
	Ville de Sambreville	Monsieur Plume
	Ville de Charleroi	Monsieur Eyenga
Administration Wallonne	SPW - D'GARNE - DCNN	Monsieur Petiau
	SPW - D'GARNE - DNF	Monsieur Baix
	SPW - D'GARNE - DEE - DESU	Monsieur Smoos
Monde associatif	ASBL Idef	Monsieur Lalière
	Fédération Wallonne de l'Agriculture	Monsieur Ska
	ASBL Le Chemin d'un Village	Madame Cabaraux
	ASBL Les amis de la terre	Monsieur Doumont
	-	Monsieur Buchet
	Fédération des Pêcheurs Sambre & Oise	Monsieur Durviaux

Intervenant extérieur : Monsieur Louppe

Excusés:

Madame Attout-Berny, Monsieur Debon

Ordre du jour :

1. Approbation du Pv du 23 septembre 2010;
2. Présentation des échelles barémiques;
3. Elaboration de l'ordre du jour pour la prochaine AG;
4. Divers.

Page 1 sur 3



Monsieur Alain EVENGA ouvre la séance à 19h00 en souhaitant la bienvenue aux administrateurs.

### 1. Approbation du Pv du 23 septembre 2010

Monsieur EVENGA soumet ensuite le PV du 23/09/2010 pour approbation. Le PV est approuvé à l'unanimité et sans remarque.

### 2. Présentation des échelles barémiques

En préambule, Monsieur BUCHET attire l'attention des autres administrateurs pour que la fonction du futur Coordinateur ne fasse pas de doublon avec le personnel communal. De plus, il propose que le Coordinateur soit une personne détachée d'une administration. Monsieur LALIERE prend la parole pour rassurer Monsieur BUCHET sur les tâches du futur Coordinateur qui sont différentes de celles réalisées par du personnel communal. Il rappelle ensuite que le Coordinateur ne peut en aucun cas être détaché d'un autre organisme. En effet, l'AGW qui régit les CR oblige ceux-ci à engager leurs personnels en direct.

Monsieur SMOOS était chargé par le Conseil d'Administration de collecter des renseignements relatifs aux commissions paritaires utilisées dans les autres Contrats de Rivière mais également de connaître les salaires accordés aux employés des CR. Monsieur Smoos expose alors les différents scénarii rencontrés

Il en ressort qu'un Coordinateur est payé en moyenne 1850 €/net/mensuel et un Coordinateur-adjoint 1600€/net/mensuel. Les administrateurs s'accordent sur ces montants. Concernant les commissions paritaires, il n'en existe pas une type pour les CR. La commission paritaire 329 paraît être adaptée aux missions et au fonctionnement du CR Sambre & Affluents.

L'entrée en fonction des deux nouvelles recrues sera le 15/11/2010. Comme indiqué dans l'offre d'embauche, les contrats sont des CDD d'une année muables en CDI.

Monsieur SKA présente ensuite les offres reçues concernant la collaboration avec un secrétariat social. Après analyse, il ressort que la société « ACERTA » a rentré la meilleur offre, Monsieur SKA est alors chargé d'officialiser cette collaboration.

### 3. Elaboration de l'ordre du jour pour la prochaine AG

Monsieur EVENGA propose que la prochaine AG se déroule sur le site de Parentville, le 16 novembre 2010 à 19:00. Les administrateurs approuvent.

L'ordre du jour suivant est alors proposé aux administrateurs:

- Approbation du PV du 21/06/2010;
- Présentation du Coordinateur et du Coordinateur-adjoint;
- Election du Coordinateur au poste d'Administrateur délégué;
- Présentation d'un projet de lagunage à Thirimont (Beaumont);
- Divers.

Page 2 sur 3

#### 4. Divers

Monsieur LOUPPE, précédemment mandaté pour introduire des appels d'offres concernant du matériel informatique ainsi que du mobilier de bureau fait état des premières estimations. Pour le matériel de bureau, cela coûterait environ 2700 € TTC et 5000 € TTC pour le matériel informatique. Les offres reçues seront présentées au prochain CA pour validation.

Monsieur LOUPPE précise que le solde dû à la nouvelle asbl par l'IGRETEC est de 20.219,13 €. Une déclaration de créance sera prochainement adressée à l'Intercommunale. Monsieur LALIERE demande que le numéro de compte lui soit transmis afin que l'Idef puisse également retourner le solde à la nouvelle asbl.

Monsieur EYENGA clôture la séance vers 20h30 en remerciant les participants pour leur présence. La prochaine réunion du CA est prévue pour le 16 novembre 2010 à 18h30 à Parentville.

# Contrat de Rivière Sambre & Affluents asbl

## Conseil d'administration

Procès-verbal de la réunion du 16 novembre 2010

Présents :

Groupes	Organismes	Représentants
Villes et Provinces	Ville de Sambreville	Madame Cattalini
	Ville de Châtelet	Monsieur Plume
	Ville de Charleroi	Monsieur Eyenga
Administration Wallonne	SPW-DCENN-District Namur	Monsieur Pettiau
	SPW-DGARNE-DEE-DESU	Monsieur Smoos
	SPW-DGARNE-DNF-Thuin	Monsieur Baix
Monde associatif	Fédération wallonne de l'agriculture	Monsieur Ska
	asbl le chemin d'un village	Monsieur Michaux
	asbl Fédération Halieutique et piscicole des sous-bassins de la Sambre et de l'Oise	Monsieur Durviaux
	Yacht Club de la Haute Sambre	Monsieur Mercier
	asbl Iles de Vie	Monsieur Dumont
	Association de promotion du tourisme rural autour des lacs de l'Eau d'heure	Monsieur Stordeur
	asbl Contrat de rivière Sambre et Affluents	Monsieur Legrand
	asbl Contrat de rivière Sambre et Affluents	Monsieur Collette

### Ordre du jour :

- 2) Approbation du PV du 21 juin 2010.
- 3) Présentation du Coordinateur et du Coordinateur adjoint.
- 4) Réponse aux différents appels d'offres reçus pour l'achat de matériel informatique et de bureau.
- 5) Budgets 2010-2011
- 6) Divers.

### Ouverture de la séance

Dans l'attente de l'arrivée de Monsieur le président, Mr Ska débute la séance aux environs de 19h. Monsieur Plume signale que Monsieur Lalière s'excuse de ne pas être présent. Arrivée de Monsieur Eyenga.

### 1 et 2) Approbation du PV du 21 juin 2010 et présentation de la Cellule de Coordination :

Monsieur Ska précise qu'il y a lieu de mentionner dans le dernier PV, l'attribution du marché d'assurance à CBC, suite à l'examen des offres reçues.

Au vu de cette modification, **le PV est approuvé à l'unanimité**

Mr Eyenga donne la parole aux nouveaux membres de la cellule de coordination pour une brève présentation de ceux-ci.

### 3) Réponse aux différents appels d'offres reçus pour l'achat de matériel informatique et de bureau.

Monsieur Legrand présente au C.A. les offres reçues suite à l'appel d'offres effectué par Monsieur Louppe, pour l'équipement de la Cellule de Coordination en matériel informatique et en fournitures de bureau. Au terme du délai de rentrée des offres, il s'avère que deux sociétés ont répondu : *Bruneau* pour les meubles à hauteur de 3.808,71 € et *CBM s.a* pour le support informatique à concurrence de 4.498,94 €.

**Le conseil d'administration marque son approbation pour l'achat de ce matériel.**



#### 4) Budgets 2010 - 2011

##### Monsieur Legrand expose aux membres du C.A le budget 2010.

Monsieur Ska fait remarquer que le budget comporte une sous-évaluation au niveau du poste « divers », et que celui-ci doit être réévalué à hauteur de 275 € pour couvrir les frais de secrétariat social (27€/travailleur/mois et 125€ d'ouverture de dossier).

La question de la reconduction de la cotisation *Inter Environnement Wallonie* est posée. Le débat qui s'en suit amène le CA à décider de ne plus reconduire la cotisation mais à préférer continuer à collaborer avec *IEW* au cas par cas, sur des projets ponctuels et définis.

Monsieur Smoos précise que les 91.215 € du SPW n'ont pas encore été approuvés par l'Inspection des Finances et que, le cas échéant, ils n'arriveraient que fin 2011. Il souligne également que la libération des subsides ne se fait que sur base de justificatifs de dépenses, et seraient alors distribués par tranches selon la répartition suivante :

50% en début d'année

30% en septembre

20% l'année suivante sur base des factures et du rapport annuel.

##### Monsieur Legrand présente l'estimation du budget pour l'année 2011

Il souligne l'apparition en 2011 du poste « organisation d'événements » absent en 2010 pour des raisons évidentes de mise en place de la structure. A la lueur des simulations reçues du secrétariat social, il précise que le poste « rémunérations » doit être réévalué à hauteur de 102.000 €.

Monsieur Smoos indique qu'il serait utile de rajouter un poste comptable dès 2011, afin de réaliser un bilan comptable deux fois par an. Cette dépense se chiffre aux environs de 2.000€.

Monsieur Ska précise que l'engagement d'une secrétaire à mi-temps, estimé à 20.000 €, doit être rajouté pour 2011 ainsi qu'une ligne budgétaire relative aux différentes polices d'assurance (estimation à réaliser).

Monsieur Michaux propose de se renseigner auprès des Provinces sur les assurances de collectivités.

Le C.A demande aussi que la situation du site Internet soit éclaircie, (coût, gestion, hébergement).

Considérant les derniers amendements, le C.A. marque son accord sur cette première estimation budgétaire.

#### 5) Divers

A l'invitation de Madame Cattalini, le C.A. fixe la date de sa prochaine réunion au 7 décembre 2010 sur le site de Parentville à 18H30.

Monsieur Pettiau explique qu'un projet pilote d'éradication de la renouée du Japon va être lancé, en effet un premier contact avec le STP a été pris pour les cours d'eau de deuxième catégorie. Ce projet se verra réalisé sur l'Eau d'heure, et la DCENN aimerait que le Contrat Rivière Sambre et Affluents joue un rôle de relais entre les protagonistes et permette ainsi de mettre sur pied une action de concertation avec tous les acteurs concernés.

Monsieur Eyenga s'excuse de son retard et lève la séance à 19h30.

# Contrat de Rivière Sambre & Affluents asbl

## Assemblée générale ordinaire

Procès-verbal de la réunion du 16 novembre 2010

Présents :

Groupes	Organismes	Représentants
Villes et Provinces	Administration communale de Sambreville	Monsieur Plume
	Administration communale de Jemeppe/Sambre	Monsieur de Paul de Barchifontaine
	Administration communale de Châtelet	Madame Cattalini
	Administration communale de Charleroi	Monsieur Eyenga
	Administration communale d'Erquelinnes	Monsieur Lavaux
	Administration communale de Courcelles	Madame Gontier
	Administration communale de Fontaine l'Evêque	Monsieur Lardinois
	Administration communale de Les- Bons-Villers	Monsieur Lemmens
	Administration communale de Les- Bons-Villers	Madame Lavendy
	Administration communale de Montigny-le-Tilleul	Monsieur Lebon
Administration Wallonne	SPW-DCENN-District Namur	Monsieur Pettiau
	SPW-DGARNE-DEE-DESU	Monsieur Smoos
	SPW-DGARNE-DNF-Thuin	Monsieur Baix
	SPW-DGARNE-DNF-Thuin	Monsieur Navez
	SPW-DGARNE-DNF-Thuin	Monsieur Hurez
Monde associatif	Fédération Wallonne de l'Agriculture	Monsieur Ska
	asbl le chemin d'un village	Monsieur Michaux
	asbl Fédération Halieutique et piscicole des sous-bassins de la Sambre et de l'Oise	Monsieur Durviaux
	Yacht Club de la Haute Sambre	Monsieur Mercier
	asbl Iles de Vie	Monsieur Dumont
	Association de promotion du tourisme rural autour des lacs de l'Eau d'heure	Monsieur Stordeur
	Les Rois de la Gaule	Monsieur Cavalera
	Natagora	Monsieur Doyen
	Natagora	Monsieur Delizée
	Natagora	Monsieur Laurent
	INASEP	Monsieur De Sutter

Pour la Cellule de Coordination du Contrat de Rivière Sambre & Affluents : Julien Legrand, Olivier Collette

Excusés :

Monsieur Bonnet, Monsieur Frère, Monsieur Sarto, Monsieur Wasterlain, Monsieur Lalière, Monsieur Bair, Monsieur Vleminckx, Monsieur Van Espen, Monsieur Sarto, Monsieur Maes, Madame Didonato, Monsieur Barjasse, Monsieur Caufriez, Madame Vankerkoven

**N.B. : un malencontreux oubli n'a pas permis à la liste des présences de circuler entre les rangs. Le lecteur voudra bien nous en excuser et nous communiquer toute modification à apporter à cette liste de présences.**

Ordre du jour :

- 1) Approbation du PV du 21 juin 2010.
- 2) Présentation du Coordinateur et du Coordinateur adjoint.
- 3) Election du Coordinateur au poste d'Administrateur délégué.
- 4) Budgets 2010-2011
- 5) Un lagunage à Thirimont, exposé d'un projet
- 6) Divers



## Ouverture de la séance

Monsieur le Président ouvre la séance à 19h30 et présente ses excuses à l'assemblée, pour le retard accumulé lors du CA préalable.

## 1et 2) Approbation du PV du 21 juin 2010 et présentation de la Cellule de Coordination :

Monsieur le président propose à l'assemblée l'approbation du PV datant du 21 juin 2010.

Suite aux remarques des différents membres de l'assemblée, deux fautes sont corrigées et Monsieur De Sutter est ajouté à la liste des personnes présentes le 21 juin 2010.

Au vu de ces modifications, **le PV est approuvé à l'unanimité.**

Mr Eyenga donne la parole aux nouveaux membres de la cellule de coordination pour une brève présentation de ceux-ci.

Monsieur Legrand relaie à l'Assemblée ses remerciements, adressés préalablement au CA, pour la confiance témoignée à l'occasion de sa désignation en tant que Coordinateur du Contrat de Rivière. Ayant grandi « le long du Tintia », dans la Commune des Bons Villers, il habite désormais « le long de l'Orneau », dans la Commune de Gembloux. Géographe de formation, il a suivi une spécialisation en sciences et gestion de l'environnement. Agent de développement pendant 3 années à la FRW, il a été familiarisé au montage de projets et à la collaboration avec les partenaires notamment communaux. Après un bref passage par l'asbl Cap Sciences en tant qu'animateur-formateur, il a travaillé en 2010 au Contrat de Rivière Senne, véritable formation sur le terrain avant de rebondir vers la Sambre.

Monsieur Collette prend ensuite la parole et explique son parcours. Il mentionne tout d'abord qu'il ne vient pas du Hainaut mais de la province de Liège (Esneux), et qu'il a effectué ses études de Bachelier en Agronomie orientation « environnement » à la Haute Ecole Provinciale du Hainaut Occidental. Depuis il a travaillé pour la gestion d'arbres urbain, par la suite au Contrat de Rivière Vesdre et pour finir, à la Fédération des sociétés de pêche Vesdre Amblève. Il exprime à son tour ses remerciements à l'assemblée pour le poste qui lui a été confié.

## 3) Election du Coordinateur au poste d'Administrateur délégué

Suite à ces présentations, Monsieur le Président invite l'assemblée à passer à l'élection de l'administrateur délégué dans ses fonctions. Il demande à Monsieur Legrand de laisser le vote à la discrétion de l'assemblée en quittant la salle.

Monsieur Ska soumet également au vote de l'assemblée le montant de la procuration sur compte cédée à l'Administrateur-délégué et propose d'en définir le plafond à 2.500 €.

Avant le vote, Mr Smoos rappelle les prescriptions de l'AGW du 13 novembre 2008 sur la question.

**L'assemblée vote à l'unanimité l'élection de Monsieur Legrand en tant qu'administrateur-délégué et approuve à l'unanimité sa procuration sur compte à concurrence d'un montant maximal de 2.500 €.**

Retour de Monsieur Legrand.

## 4) Budgets 2010 - 2011

Monsieur Legrand expose aux membres du C.A le budget 2010.

Monsieur Ska fait remarquer que le budget comporte une sous-évaluation au niveau du poste « divers », et que celui-ci doit être réévalué à hauteur de 275 € pour couvrir les frais de secrétariat social (27€/travailleur/mois et 125€ d'ouverture de dossier).

Pour ce qui est du poste « Cotisation Inter Environnement Wallonie » le CA décide de continuer à collaborer au cas par cas avec *IEW*, sur des projets ponctuels et définis, sans reconduire la cotisation annuelle.

L'assemblée émet la remarque que le budget présenté n'est pas en équilibre et que les postes *IGRETEC* et *IDEF* devraient être inscrits comme capitaux. Mr Ska rappelle que le budget ne doit pas être obligatoirement à l'équilibre, il ne s'agit pas ici d'un bilan financier mais bien d'une estimation budgétaire visant à vérifier la capacité financière de l'asbl.

Monsieur Legrand présente l'estimation du budget pour l'année 2011

Il souligne l'apparition en 2011 du poste « organisation d'événements » absent en 2010 pour des raisons évidentes de mise en place de la structure. A la lueur des simulations reçues du secrétariat social, il précise que le poste « rémunérations » doit être réévalué à hauteur de 102.000 €.

Monsieur Ska précise que l'engagement d'une secrétaire à mi-temps, estimé à 20.000 €, doit être rajouté pour 2011 ainsi qu'une ligne budgétaire relative aux différentes polices d'assurances (estimations à réaliser).



Monsieur Smoos ajoute que pour les engagements futurs, il faut passer par une demande de point APE.

Monsieur Legrand fait part aux membres de l'Assemblée générale des modifications et des remarques émises lors du Conseil d'Administration et conclut qu'en première analyse, l'estimation budgétaire renvoie l'image d'une situation financière saine.

Suite à une interrogation sur l'absence d'un poste « location d'infrastructures », Monsieur Eyenga détaille la convention passée avec l'ULB qui met à disposition sans loyer deux locaux et ponctuellement des salles de réunions.

**Au vu des différentes remarques et amendements, l'Assemblée générale approuve à l'unanimité ces premières estimations budgétaires pour 2010 et 2011.**

#### 5) Un lagunage à Thirimont exposé d'un projet

Monsieur Soyeurt, représentant le groupe Qualeau (qualité des eaux) du PCDN de Beaumont, expose à l'assemblée un projet d'épuration collective par lagunage des eaux usées de Thirimont.

*« Le village de Thirimont est parcouru de divers ruisseaux qui servent de réceptacles aux eaux usées avant de rejoindre le ruisseau du Sartiau, affluent de la Hantes. Autrefois, ils servaient de frayères aux truites de la Hantes mais la pollution systématique a eu raison de leur qualité. Ils ne sont plus à présent que des égouts à ciels ouverts.*

*Suite à différentes démarches, visites et rencontres, il est apparu au groupe Qualeau du PCDN qu'un lagunage naturel collectif gravitaire présenterait des avantages tant environnementaux qu'en termes d'égalité de traitement entre les administrés de l'entité. La réalisation pourrait constituer une expérience pilote assortie de fonctions illustratives et pédagogiques.*

*Les premiers calculs réalisés par le groupe Qualeau, à la demande du Bourgmestre, aboutissent à un dimensionnement du lagunage pour 570 EH sur une superficie de 1 ha, servitudes comprises. La présence de bétail sur le bassin versant pourrait justifier un léger surdimensionnement du bassin. Une part importante de la réalisation concernera l'égouttage et l'acheminement des eaux usées de l'amont. 3 sites sont pressentis dont un disposant de propriétés communales.*

*Après que le groupe Qualeau ait eu l'occasion de présenter son avant-projet au Ministre Henry, l'Echevin de l'environnement a adressé à celui-ci une demande d'étude de zone, appuyé par une décision du Collège communal (fin octobre 2010). Début novembre, le Bourgmestre a relayé la demande d'étude de zone à l'intercommunale IGRETEC et à la SPGE.*

*A ce stade, le groupe Qualeau estime être arrivé au bout de ses compétences et prérogatives et se tourne vers le Contrat de Rivière Sambre et ses membres afin de permettre au projet de prendre un second souffle. »*

Monsieur Eyenga remercie Monsieur Soyeurt pour son exposé, l'assurant de son désir de voir le Contrat de Rivière appuyer le projet de Thirimont.

Monsieur Smoos précise que le Contrat de Rivière peut être le relais pour identifier les bonnes personnes de contact dans l'étayement du projet, sans toutefois avoir les compétences d'un bureau d'études pour les calculs de faisabilité techniques ou financières.

Un membre de l'assemblée invite à contacter l'asbl *Epuvaleau*. Issue des Facultés Universitaires des Sciences Agronomiques de Gembloux, l'asbl est spécialisée notamment dans les techniques d'épuration d'eaux usées par voie naturelle.

Un membre soulève la similitude de contexte qui entoure la réserve naturelle de Sébastopol à Bouffioulx, où un lagunage serait bien nécessaire sur le ruisseau des longues Haies.

#### 6) Divers

Aucun divers n'est soulevé lors de cette assemblée.

Monsieur le Président remercie chacun pour sa participation active et lève la séance vers 21h30.

# Contrat de Rivière Sambre & Affluents asbl

## Conseil d'Administration

Procès-verbal de la réunion du 07 décembre 2010

Présents :

Groupes	Organismes	Représentants
Villes et Provinces	Administration communale de Charleroi	Monsieur Eyenga
	Administration communale de Thuin	Monsieur Vraie
	Administration communale de Châtelet	Madame Cattalini
	Administration communale de Ham/Heure Nalines	Madame Attout-Berny
Administration Wallonne	SPW – DNF – SdP	Monsieur Montois
	SPW – DGARNE – DEE – DESU	Monsieur Smoos
Monde associatif	Yacht Club de la Haute Sambre	Monsieur Mercier
	Fédération wallonne de l'agriculture	Monsieur Ska
	asbl le chemin d'un village	Monsieur Michaux

Pour la Cellule de Coordination du Contrat de Rivière Sambre & Affluents : Julien Legrand

Excusés : Monsieur Body, Madame Cabaraux, Monsieur Demoitié, Monsieur Dumont, Monsieur Durviaux, Monsieur Lalière, Monsieur Plume.

Invité : Monsieur Louppe

### Ordre du jour :

- 7) Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 16 novembre 2010
- 8) Présentation du budget prévisionnel 2011
- 9) Définition de l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale
- 10) Présentation du planning du premier semestre 2011
- 11) Divers

### Ouverture de la séance

Monsieur Eyenga accueille les participants, ouvre la séance à 18h45 et cède la parole à Monsieur Legrand.

### 1) Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 16 novembre 2010

Les fonctions de Madame Cattalini et Monsieur Plume sont à inverser dans la liste des présences. Une faute est corrigée à la 5<sup>ème</sup> ligne du point '5) Divers' : 'pris' au lieu de 'priet'.

Intégrant ces corrections, le PV est approuvé.

Les PV seront dorénavant envoyés à l'effectif ainsi qu'à son suppléant, en privilégiant le courrier électronique.

### 2) Présentation du budget prévisionnel 2011

Monsieur Legrand détaille à l'assistance les amendements apportés à l'estimation budgétaire lors du CA et de l'AG du 16 novembre et suite aux dernières simulations et factures obtenues:

#### Budget 2010

- La sollicitation des services d'un comptable en 2010 porte au débat le fait que celui-ci puisse réaliser un exercice comptable sur 14 mois en 2011, intégrant ainsi novembre et décembre 2010. Monsieur Smoos rappelle l'importance de disposer d'un bilan comptable dès la fin 2010 notamment pour libérer les subventionnements. La Cellule de coordination lancera sans tarder un appel d'offres requérant les services d'un comptable en 2010 encore.



## Budget 2011

- Monsieur Ska suggère de rehausser le poste 'assurances' de 100 EUR pour couvrir les frais liés à l'assurance RC administrateur
- Monsieur Smoos rappelle que le montant de la subvention régionale est sujet à indexation et devrait être annoncé début 2011 à la hausse.
- L'engagement d'une secrétaire à mi-temps suscite le débat : Monsieur Eyenga propose que la personne engagée preste son mi-temps complémentaire au sein de l'asbl Charleroi-Nature, voisine de palier du Contrat de Rivière. Madame Cattalini propose un mécanisme de comptabilisation des prestations reposant sur le principe de la Time-Sheet. Selon Monsieur Ska, la personne engagée devrait disposer d'un poste de travail fixe entre les deux bureaux, plutôt que de passer de l'un à l'autre. Monsieur Michaux insiste sur la recherche d'une personne ayant une aptitude particulière pour assumer deux secrétariats et translater d'un dossier à l'autre, à deux échelles différentes. Monsieur Legrand insiste sur le soin particulier qui devra être apporté à son intégration dans les deux dynamiques d'équipes. Monsieur Smoos souligne que si un jour une des deux structures devait requérir une secrétaire à temps plein, un choix devrait alors être posé. La disponibilité des points APE dans les deux asbl devrait permettre un engagement vers les mois de mars/avril. L'entrée en fonction pourrait se faire en deux temps si une structure se voyait octroyer ses points APE tardivement.
- Monsieur Ska propose de doubler le budget déplacements à concurrence de 10.000 EUR.
- Mesdames Attout-Berny et Cattalini font état de leurs expériences respectives pour souligner la sous-estimation du budget 'Communication'. Celui-ci sera porté à 15.000 EUR. La ligne budgétaire sera renommée : 'Communication, Information-Sensibilisation diverses et participation à des activités variées sur ces thèmes'. Monsieur Eyenga argue que le budget permettrait l'engagement d'un infographiste.
- Monsieur Louppe attire l'attention du CA sur l'opportunité que représente le boni de l'estimation budgétaire 2010 pour l'acquisition d'un véhicule bien utile aux missions du Contrat de Rivière. Monsieur Legrand expose l'état des premières recherches menées. Le débat qui s'en suit voit l'unanimité des membres du CA présents se positionner en faveur d'un leasing plutôt que d'un achat neuf. Il est insisté sur l'importance de privilégier un véhicule rehaussé avec attache remorque. Le contrat de leasing sera le plus complet possible, comprenant assurances, entretiens, taxes de circulations, véhicule de courtoisie, etc. La Cellule de Coordination lancera un appel d'offres.
- Monsieur Smoos invite la Cellule de coordination à dresser un plan de trésorerie permettant d'éprouver la solidité de la comptabilité face aux dépenses annoncées tout au long de l'année 2011.

Le CA entérine à l'unanimité les différents aménagements de la proposition budgétaire.

### 3) et 4) Définition de l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale et Présentation du planning du premier semestre 2011

Monsieur Legrand expose une ébauche de planning 2011. La prochaine AG devrait intervenir début mars, après une première vague de réunions des Groupes de Travail (GT). Ces GT rassemblent les partenaires issus d'une même partie du bassin : Haute Sambre, Sambre centrale, Basse Sambre, Lacs de l'Eau d'Heure. L'OJ sera constitué en conséquence comme suit :

- Approbation du PV de l'AG du 16 novembre 2010
- Approbation des comptes 2010 et du budget 2011
- Retours des différents GT
- Un plan de développement du Contrat de Rivière (grands axes de développement)

Monsieur Mercier insiste sur l'importance de dissocier les contenus juridiques obligés dans une AG ordinaire des contenus plus informatifs. Il est décidé que l'AG ordinaire abordant les comptes et



budgets sera suivie d'une séance plénière faisant le retour des GT. Ces retours pourraient prendre la forme de mini-conférences assurées par ses représentants.  
Cette séance plénière pourrait également aborder en première approche la méthodologie d'inventaire.

## 5) Divers

- Monsieur Legrand soumet au CA les résultats des derniers appels d'offres en date :
    - o Appel d'offres 'Cartographie' : après exposé par Monsieur Legrand des deux offres reçues, le CA approuve à l'unanimité la commande auprès d'*ESRI BeLux* du logiciel *Arc Gis - Arc View* pour un montant total TVAC de 3.025,- EUR
    - o Appel d'offres 'Papeterie' : le CA approuve à l'unanimité la désignation de la papeterie *Guillaume* à Couillet, unique soumissionnaire, pour honorer la commande de fournitures de bureau à concurrence de 1.518,53 EUR TVAC.
    - o Appel d'offres 'Petits Electroménagers' : le CA approuve à l'unanimité la commande auprès du magasin *Kréfel* de Gerpinnes de petits appareils électroménagers à hauteur de 228,80 EUR TVAC.
  - La Cellule de Coordination dispose depuis peu des codes d'accès pour administrer le site Internet [www.crsambre.be](http://www.crsambre.be). Un message de présentation de la nouvelle Cellule de Coordination remplacera prochainement l'actuel message d'accueil. Le CA approuve à l'unanimité la poursuite de l'hébergement des pages du site et la mise à disposition d'une adresse [info@crsambre.be](mailto:info@crsambre.be) par le département NTIC d'*IGRETEC* pour un forfait de 10 EUR / mois TVAC.
  - Madame Cattalini présente à l'assistance une invitation reçue de l'asbl Escaut sans frontière et Cours d'eau qui organise des croisières éducatives en Région wallonne, entre autres sur la Basse Sambre. La Cellule de coordination garde les références pour un éventuel montage de partenariat pour les prochaines Journées Wallonnes de l'Eau. Ces dernières devraient se tenir du 16 au 30 mars.
  - Monsieur Michaux rappelle l'importance de considérer le bassin dans sa globalité, d'Erquelines à Namur.
  - Monsieur Legrand relaye la demande émanant de l'asbl *Latitudes Jeunes* (Mutualités Socialistes) invitant le CR Sambre à participer à une matinée sur le thème de l'eau dans le monde. Le CA marque son accord pour y prendre part.
- Monsieur Mercier insiste pour fixer un critère permettant de départager les demandes adressées au Contrat de Rivière : les demandes émanant de groupements politiques clairement identifiés seront portées à la table du CA.

**Pour gagner en efficacité, les demandes spécifiques de la Cellule de Coordination (Choix d'un soumissionnaire dans le cadre d'un appel d'offres, réponse à une demande de collaboration d'un organisme, etc.) requérant l'approbation des membres du CA, leur seront adressées par mail.**

Dans la phase de relance du Contrat de Rivière, le CA se réunira une fois par mois.

Suite à la proposition de Monsieur Ska, le CA décide qu'Olivier Collette, coordinateur adjoint du CR Sambre, sera invité permanent de ses prochaines réunions, pour sa bonne information.

Monsieur Eyenga lève la séance à 20h.



## Annexe 12 : Formulaire d'inscription à la relance des Groupes de Travail.



### Contrat de Rivière Sambre & Affluents asbl

Rue de Villers 227 à 6010 Couillet  
Contact : Mr Legrand  
Tél : 0478/30.69.67

Couillet, le 03 décembre 2011

#### **Objet : Contrat de Rivière Sambre & Affluents asbl. Formulaire d'inscription aux nouveaux groupes de travail (GT)**

---

Madame, Monsieur,

Comme évoqué lors de l'Assemblée Générale du 16 novembre 2010, le nouveau Contrat de Rivière Sambre & Affluents asbl a dans ses premiers objectifs d'effectuer une relance des GT. Pour ce faire, nous vous invitons à trouver au verso le formulaire d'inscription aux nouveaux groupes de travail de notre outil de gestion concertée de l'eau.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir le compléter et nous le retourner pour le lundi 10 janvier 2011 au plus tard à **l'adresse suivante** : Contrat de Rivière Sambre & Affluents asbl, Rue de Villers n°227 à 6010 Couillet ou par **fax** au 071/600231. Suite à la réception de votre inscription, la cellule de coordination vous fera parvenir un courrier comportant la date, le lieu et l'heure du premier GT.

Nous restons bien entendu à votre entière disposition pour tout complément d'information jugé nécessaire (Mr Legrand Julien-Tél : 0478/30.69.67-julienlegr@yahoo.fr).

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions de croire Madame, Monsieur, en l'assurance de notre considération distinguée

Julien Legrand  
Coordinateur du Contrat de  
Rivière Sambre & Affluents





## Contrat de Rivière Sambre & Affluents asbl

Rue de Villers 227 à 6010 Couillet  
Contact : Mr Legrand  
Tél : 0478/30.69.67  
FAX : 071/60.02.31

Formulaire d'inscription relatif à la  
relance des groupes de travail

NOM	
PRENOM	
ORGANISME	
ADRESSE	
TELEPHONE FAX GSM(Facultatif)	
E-MAIL	

Ce formulaire est à renvoyer à la cellule de Coordination du Contrat de Rivière Sambre & Affluents asbl

---

*Contrat de Rivière Sambre & Affluents asbl*

*Cellule de Coordination*

*Rue de Villers, 227*

*6010 Couillet*

---

TEL : 0478/30.69.67 - Julien Legrand Coordinateur  
TEL : 0478/30.69.59 - Olivier Collette - Coordinateur Adjoint

FAX :071/60.02.31



**Contrat de Rivière Sambre & Affluents - budget 2010**

Approuvé lors du CA du 07/12/10

CHARGES		PRODUITS	
<b><u>Frais de fonctionnement:</u></b>		<b><u>Subventions:</u></b>	
• Frais énergétiques	300 €	Communes	24.050 €
• Acquisition de matériel (PC, fax, imprimantes, fournitures de bureau,...)	15.000 €	Provinces Namur	<b>15.180 €</b>
		Hainaut	2.500 €
• Aménagement locaux (lampes, poubelles, frigo, multiprises, vaisselles, thermos, petits électroménagers, ...)	4.000 €	Région Wallonne (Sous réserve de justificatifs)	(91.215 €)
• Déplacements	500 €	Asbl Lacs de l'Eau d'Heure	500 €
• Communication	500 €	Solde <i>IGRETEC</i> «fin de mission»	<b>20.219 €</b>
• Logiciels informatiques	3.000 €	Solde Idef «fin de mission»	<b>4.200 €</b>
			66.649 €
	<b>23.300 €</b>		<b>(157.864 €)</b>
<b><u>Frais administratifs</u></b>			
• Téléphonie, Internet	300 €		
• Frais d'expédition et de missions	600 €		
• Divers (réviseur d'entreprise, abonnement, secrétariat social,	275 €		
• Petit matériel de bureau	400 €		
• Assurances :	1.500 €		
Personnel 515 €			
Omnium chemin travail 89 €			
RC Entreprise 341 €			
RC Administrateur			
Extension bénévoles 264 €			
Bâtiment 225 €			
• Comptable :	1.000 €		
	<b>4.075 €</b>		
<b><u>Rémunérations</u></b>			
ONSS, charges sociales, assurance groupe	<b>9.500 €</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>36.875 €</b>		<b>66.649 €</b> <b>(157.864 €)</b>



## Annexe 14 : Balance entre le budget et les dépenses 2010.

### Balance Budget - Dépenses 2010

Volet	Ligne budgétaire :	budget alloué :	liquidé au 31/12/10	Solde budgétaire:
Frais de fonctionnement	Frais énergétiques	€ 300,00	0,00	€ 300,00
	Acquisition de matériel (PC, fax, imprimantes, fournitures de bureau,...)	€ 15.000,00	€ 10.011,90	€ 4.988,10
	Aménagement locaux (lampes, poubelles, frigo, multiprises, vaisselles, thermos, petits électroménagers, ...)	€ 4.000,00	€ 3.184,29	€ 815,71
	Déplacements	€ 500,00	€ 400,45	€ 99,55
	Communication	€ 500,00	€ 0,00	€ 500,00
	Logiciels informatiques	€ 3.000,00	€ 3.025,00	-€ 25,00
Frais administratifs	Téléphonie, Internet	€ 300,00	€ 92,04	€ 207,96
	Frais d'expédition et de missions	€ 600,00	€ 285,30	€ 314,70
	Divers (réviseur d'entreprise, abonnement, secrétariat social,	€ 275,00	€ 244,98	€ 30,02
	Petit matériel de bureau	€ 400,00	€ 0,00	€ 400,00
	Assurances	€ 1.500,00	€ 1.434,79	€ 65,21
	Comptable	€ 1.000,00	€ 0,00	€ 1.000,00
Rémunérations	ONSS, charges sociales, assurance groupe	€ 9.500,00	€ 12.347,96	-€ 2.847,96
Totaux 2010		€ 36.875,00	€ 31.026,71	€ 5.848,29



Annexe 15 : Etat des recettes et dépenses 2010 et tableau de bilan.

**Etat des Recettes-Dépenses**

**Compte bancaire entreprise :**

Total Recettes :	€ 48.502,02	Total Dépenses :	€ 31.039,71
	Balance compte :		<b>€ 17.462,31</b>
		ok solde du Coco au 31/12/10	

**Caisse cash :**

Total Recettes :	€ 190,00	Total Dépenses :	€ 177,00
	Balance caisse :		<b>€ 13,00</b>
		ok décompte caisse au 31/12/10	

**BILAN COMPTABLE 2010**

RECETTES :	€ 48.692,02	DEPENSES :	€ 31.216,71
			<b>€ 17.475,31</b>



## Annexe 16 : Tableau des recettes 2010

Recettes - ANNEE 2010

N°	Date enreg.	Libellé	Banque		Caisse		Montant tot (banque + caisse)	Communes Quote-parts Communales	Provinces Quote-parts Provinciales	SPW Quote-Part régionale	Subventions spécifiques		Fins de Missions		Divers		
			Extrait	Montant		Montant					Lacs Eau d'Heure	Igretec	IDEF				
1	13/10/2010	mise en crédit du compte par Pierre Ska	002	5,00			5,00										5,00
2	30/11/2010	Remb. Fin de mission IDEF	003	4.200,00			4.200,00							4.200,00			
3	1/12/2010	Remb. Fin de mission Igretec	004	20.219,13			20.219,13						20.219,13				
4	16/12/2010	Quote-Part 2010 Anderlues	012	550,00			550,00	550,00									
5	20/12/2010	Quote-Part 2010 Chatelet	014	3.500,00			3.500,00	3.500,00									
6	20/12/2010	Quote-Part 2010 Gembloux	014	800,00			800,00	800,00									
7	22/12/2010	Quote-Part 2010 Froidchapelle	015	300,00			300,00	300,00									
8	22/12/2010	Quote-Part 2010 Province Namur	015	15.180,00			15.180,00		15.180,00								
9	24/12/2010	Quote-Part 2010 Floreffe	016	500,00			500,00	500,00									
10	24/12/2010	Quote-Part 2010 Lobbes	016	446,80			446,80	446,80									
11	29/12/2010	Quote-Part 2010 Ham/Heure Nalines	019	750,00			750,00	750,00									
12	29/12/2010	Quote-Part 2010 Fontaine L'Eveque	019	550,00			550,00	550,00									
13	29/12/2010	Retrait cash pour paiement Timbres				100,00	100,00										100,00
14	29/12/2010	Retrait cash pour paiement Timbres				90,00	90,00										90,00
15	30/12/2010	Quote-Part 2010 Les Bons Villers	020	300,00			300,00	300,00									
16	31/12/2010	Quote-Part 2010 Momignies	021	300,00			300,00	300,00									
17	31/12/2010	Quote-Part 2010 Fosses-la-Ville	021	600,00			600,00	600,00									
18	31/12/2010	Quote-Part 2010 Sombreffe	021	300,00			300,00	300,00									
19	31/12/2010	Intérêts-frais bancaires 2010	022	1,09			1,09										1,09
<b>Total des dépenses</b>				<b>48.502,02</b>		<b>190,00</b>	<b>48.692,02</b>	<b>8.896,80</b>	<b>15.180,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>			<b>24.419,13</b>		<b>196,09</b>
					Contrôle		48.692,02	Total	Total	Total		Subv.		Fin de		Divers	
					:			Communes	Provinces	SPW		spécif		Mission			
					Sommes des totaux												
					(=Contrôle ?)		48.692,02										



Annexe 17 : Tableau des dépenses 2010 (sur 2 pages A3)

DEPENSES - ANNEE 2010

N°	Date opération	Libellé	Banque		Caisse		Montant tot (banque + caisse)	Frais de fonctionnement					Frais administratifs				Rémunérations		Autres dépenses	
			Extrait	Montant		Montant		Frais énergétiques	Acquisition de matériel (PC, fax, imprimantes, fournitures de bureau,...)	Aménagement locaux (lampes, poubelles, frigo, multiprises, vaisselles, thermos, petits électroménagers, ...)	Déplacements	Communication	Logiciels informatiques	Téléphonie, Internet	Frais d'expédition et de missions	Divers (réviseur d'entreprise, abonnement, secrétariat social, ...)	Petit matériel de bureau	Assurances	Comptable	Charges salariales
1	7/10/2010	Frais ouverture compte	001	2,50			2,50							2,50						
2	6/12/2010	Equipement PC Social Ware	005	133,10			133,10	133,10												
3	7/12/2010	Prime assurance CBC - Bénévoles	006	264,38			264,38									264,38				
4	7/12/2010	Prime assurance CBC - Batiment	006	224,73			224,73									224,73				
5	7/12/2010	Prime assurance CBC - RC Entreprise	006	341,24			341,24									341,24				
6	7/12/2010	Prime assurance CBC - Personnel	006	515,31			515,31									515,31				
7	7/12/2010	Prime assurance CBC - Omnium Chemin travail	006	89,13			89,13									89,13				
8	7/12/2010	Frais de gestion bancaire	007	1,25			1,25							1,25						
9	8/12/2010	Facture CBM - matériel informatique	007	4259,95			4259,95	4259,95												
10	8/12/2010	Facture Bruneau - meubles bureau	007	3808,71			3808,71	3808,71												
11	8/12/2010	Achat timbres Poste Marcinelle	007	59,00			59,00					59,00								
12	9/12/2010	Facture Krefel - Petits Electro	008	187,91			187,91	187,91												
13	10/12/2010	Rémunération Novembre Olivier	009	1115,21			1115,21											1115,21		
14	10/12/2010	Rémunération Novembre Julien	009	1260,07			1260,07											1260,07		
15	10/12/2010	Déplacements Novembre Olivier	009	110,98			110,98		110,98											
16	10/12/2010	Acerta - Charges patronales	009	2120,91			2120,91											2120,91		
17	10/12/2010	Remboursement frais inscription asbl a Monsieur Eyenga	009	147,50			147,50						147,50							
18	14/12/2010	Ticket Julien 16/11/10 - Stationnement	010	1,00			1,00		1,00											
19	14/12/2010	Ticket Julien 23/11/10 - Friterie Erquelinnes en remerciement de Lucien Henry	010	2,10			2,10					2,10								
20	14/12/2010	Ticket Julien 24/11/10 - Carolo Parking	010	1,20			1,20		1,20											
21	14/12/2010	Ticket Julien 26/11/10 - La poste	010	11,80			11,80					11,80								
22	14/12/2010	Ticket Julien 26/11/10 - GB Couillet	010	2,29			2,29	2,29												
23	14/12/2010	Ticket Julien 1/12/10 - La poste	010	5,90			5,90					5,90								
24	14/12/2010	Ticket Julien 1/12/10 - Papeterie guillaume	010	7,70			7,70	7,70												
25	14/12/2010	Ticket Julien 1/12/10 - GB Couillet	010	2,94			2,94	2,94												
26	14/12/2010	Ticket Julien 2/12/10 - La poste marcinelle	010	5,90			5,90					5,90								
27	14/12/2010	Ticket Julien 3/12/10 - La poste charleroi	010	5,90			5,90					5,90								
28	14/12/2010	Ticket Julien 7/12/10 - La poste couillet	010	11,80			11,80					11,80								
29	14/12/2010	Ticket Julien 08/12/10 - La poste couillet	010	5,90			5,90					5,90								
30	14/12/2010	Ticket Julien 08/12/10 - carolo parking	010	1,20			1,20		1,20											
31	14/12/2010	Acompte sur bon de commande papeterie guillaume du 08/12/10 de 1589,31 EUR (extrait 019)	010	300,00			300,00	300,00												
32	15/12/2010	Facture proximus novembre	011	92,04			92,04				92,04									
33	17/12/2010	Déplacement Novembre Julien	013	72,97			72,97		72,97											
34	17/12/2010	Achat fournitures bureau Champion	013	16,60			16,60		16,60											
35	17/12/2010	Achat fournitures bureau Casa	013	26,99			26,99		26,99											
36	17/12/2010	Achat fournitures bureau Champion	013	3,84			3,84		3,84											
37	17/12/2010	Photocopies fiches terrain Lacs EDH + Autorisations Communes	013	58,66			58,66					58,66								
38	20/12/2010	Ticket Julien 19/12/10 - Mediamarkt	014	19,99			19,99	19,99												
39	20/12/2010	Paiement recalcul ONSS par ACERTA	014	9,47			9,47					9,47								
40	27/12/2010	Ticket Julien 21/12/10 - Kus Shop	017	5,99			5,99		5,99											





